

Interfaces

Semestriel n°12 • Mai 2025

Coopération et solidarité internationale

en Bourgogne-Franche-Comté

Dossier thématique :

Réinventer la coopération internationale dans un monde qui change

Actualités du réseau • Vos initiatives

3

Actualités

8

Dossier

Réinventer la coopération internationale dans un monde qui change

70

Vos initiatives

80

Organigrammes

82

Adhésion

84

Nos membres



ÉDITO

Liliane Lucchesi, présidente de BFC International, conseillère régionale déléguée à la solidarité internationale, à la mobilité internationale des jeunes et aux Objectifs de développement durable

« *La coopération internationale est une nécessité géopolitique, économique et humaine.* »

Ce 12^e numéro d'*Interfaces* trace un large panorama de la coopération internationale d'aujourd'hui, totalement bouleversée en quelques mois par la baisse drastique, voire la disparition des financements occidentaux destinés à l'aide internationale. Il souligne également un contexte international de plus en plus instable et menaçant, où les droits humains et le droit international sont souvent ignorés ou dévalorisés.

Vous y trouverez les témoignages de très nombreux acteurs, et vous pourrez vous rendre compte de la richesse des projets et des actions issus de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Du Burkina Faso au Togo, en passant par le Niger, la Guinée et le Sénégal sans oublier l'Ukraine, et même la Georgie, les acteurs de Bourgogne-Franche-Comté sont sur tous les fronts, accompagnés par notre réseau multi-acteurs BFC International.

Collectivités territoriales, associations, chambres consulaires, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères même par la voix de sa délégation pour les collectivités territoriales et la société civile démontrent par leurs actions, leur positionnement et la réaffirmation de leurs valeurs qu'investir dans la coopération et la solidarité internationale n'est pas un luxe mais une nécessité.

Chacun reconnaît que c'est dans la diplomatie de proximité que résident la plus grande agilité, la réactivité la plus efficace et la confiance des populations, souvent désorientées par le contexte géopolitique, le changement climatique et les crises sanitaires.

La coopération et la solidarité internationale sont mises à mal par ceux qui prônent le repli sur soi, remettent en cause la transition écologique et les Objectifs de développement durable (ODD).

Les acteurs de la coopération internationale doivent réinventer leurs discours pour affirmer un projet de société et promouvoir un monde juste et durable fondé sur la solidarité, la coopération, la justice, l'équité et le développement durable.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et enrichissante lecture !

Les prochains événements à ne pas manquer !

MAI

FORMATIONS

20 mai • Formation « Méthodologie et suivi de projets d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) ».

Formation organisée par BFC International et la Région Bourgogne-Franche-Comté, avec le soutien de l'Agence Française de Développement (AFD) et de la Conférence inter-régionale des réseaux régionaux multi-acteurs (CIRRMA).

De 9h à 17h, à Dijon.

21 mai • Formation « Inscrire ses actions pédagogiques dans le cadre des Objectifs de développement durable ».

Formation organisée par BFC International, en partenariat avec le GRAINE Bourgogne-Franche-Comté et avec le soutien de l'AFD et de la CIRRMA. Formation inscrite au programme régional académique de formation (PrAF).

De 9h30 à 16h30, à Besançon.

FINANCEMENTS

19 mai • Date limite pour candidater aux dispositifs « Jeunesse et solidarité internationale - Ville, vie, vacances et solidarité internationale (JSI-VVV/SI) » et « Initiative pour la Solidarité Internationale (ISI) ».

Dispositifs du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et portés par le FONJEP.

RENCONTRE

23 mai • Rencontre régionale d'échanges et de concertation « La coopération entre les acteurs de Bourgogne-Franche-Comté et le Togo ».

Rencontre organisée par BFC International, avec l'appui de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

De 14h à 17h, dans les locaux de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Besançon.

JUIN

ÉVÉNEMENTS

3 juin • Atelier d'appui-conseil « Réussir vos projets eau et assainissement pour la solidarité internationale ».

Événement organisé par BFC International et le pS-Eau, avec le soutien de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

De 12h à 14h, en visioconférence.

4 juin • Temps d'information et d'échanges « La coopération internationale entre les acteurs de Bourgogne-Franche-Comté et l'Amérique Latine et les Caraïbes ».

Événement organisé par BFC International dans le cadre des Semaines de l'Amérique latine et des Caraïbes, avec le soutien de La Guilde, de l'AFD et de la CIRRMA.

De 15h30 à 17h30, en visioconférence.

RENCONTRE

5 juin • 12^{es} rencontres régionales de l'éducation à la citoyenneté mondiale en Bourgogne-Franche-Comté.

Rencontre organisée par BFC International et la Délégation régionale académique aux relations européennes, internationales et à la coopération (DRAREIC) de Bourgogne-Franche-Comté, avec le soutien de l'AFD et de la CIRRMA.

De 9h à 17h, au lycée Claude-Nicolas Ledoux, Besançon.

FORMATION

18 juin • Formation « Animer des outils participatifs dans le cadre des campagnes citoyennes ».

Formation organisée par BFC International et Réci-dev, avec le soutien de l'AFD et de la CIRRMA.

De 9h30 à 16h30, à Besançon.

› Pour tout savoir, inscrivez-vous à notre lettre d'information et suivez-nous sur les réseaux sociaux !

Réinventer le Monde : créer une fiction sonore pour s'ouvrir au monde

BFC International et Réseau CANOPÉ BFC accompagnent les établissements scolaires inscrits dans le concours de podcasts Réinventer le monde de l'Agence Française de Développement (AFD) avec une nouveauté en 2025 : un jury et un prix régional !



Collège Edgar Faure de Valdahon, avril 2025.

© BFC International

Réinventer le Monde est un programme pédagogique créé par l'AFD pour sensibiliser les élèves au développement durable et à la solidarité internationale et leur donner envie de s'engager.

Conçu comme un voyage sonore, ce programme permet de découvrir, à travers les histoires d'habitants de la planète, les Objectifs de développement durable et les interconnexions entre ici et là-bas. Il mêle éducation au développement durable (EDD) et éducation aux médias et à l'information (EMI) et propose une approche centrée sur l'apprentissage de la citoyenneté mondiale.

Cette année, 16 établissements bourguignon-franc-comtois se sont inscrits au concours. Parmi eux, six ont pu bénéficier d'un accompagnement de Réseau CANOPÉ BFC sur la technique du podcast et quatre de BFC International sur la compréhension des enjeux de la citoyenneté et de la solidarité internationale pour faciliter la rédaction de leurs fictions sonores de sensibilisation.

Certaines de ces classes sont également engagées dans le dispositif Tandems Solidaires et ont pu réaliser un projet pédagogique tout au long de l'année scolaire.



École des Trois Fontaines de Brognard, avril 2025.
© BFC International

L'édition 2024-2025 du concours apporte son lot de nouveautés : les classes de cycle 3 peuvent désormais concourir aux côtés des collèves et des lycées.

En Bourgogne-Franche-Comté, l'école des Trois Fontaines de Brognard dans le Doubs fait partie de l'expérimentation. Avec l'aide de BFC International et de Radio Oméga, les élèves de la classe de CM1-CM2 ont enregistré leurs fictions sonores en s'inspirant des parcours de migrants rencontrés dans le cadre de leur Tandem Solidaire avec l'Association de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte du nord Franche-Comté (ASEAN FC) - Centre éducatif La Grange la Dame.

Autre nouveauté, la mise en place d'un jury régional qui donnera lieu à une cérémonie de remise de prix **lors des rencontres ré-**

gionales de l'éducation à la citoyenneté mondiale le 5 juin au lycée Claude Nicolas Ledoux de Besançon. Cet événement, co-organisé chaque année par BFC International et la DRAREIC de la région académique de Bourgogne-Franche-Comté sera l'occasion de mettre en avant la réflexion et la créativité des élèves au service de leur citoyenneté mondiale. ■

Pour plus d'informations sur les rencontres régionales de l'éducation à la citoyenneté mondiale, rendez-vous sur notre site internet, rubrique Outils et ressources > Agenda.

Par **Manon Vérité**, chargée de mission Éducation à la citoyenneté mondiale de BFC International





© Claire Tipy

Festisol 2025 : un nouveau spectacle pour sensibiliser aux conséquences du dérèglement climatique au Sahel

Comme chaque année, pendant tout le mois de novembre, la tournée d'un spectacle vivant sera organisée à l'occasion du Festival des Solidarités (Festisol) en Bourgogne-Franche-Comté. Coordonnée par BFC International, financée par la Région Bourgogne-Franche-Comté et organisée en partenariat avec la Région académique et le réseau d'autopartage Citiz Bourgogne-Franche-Comté, cette tournée sera accueillie sur 18 territoires par autant de collectifs d'acteurs locaux.

Le spectacle de cette année, intitulé *Des pintades et des manguiers*, est le fruit d'une collaboration entre la compagnie Rock Paper Scissors Theatre basée à Dijon et la compagnie burkinabè Kala-Kala Théâtre, dont trois comédiens viendront spécialement du Burkina Faso pour cette tournée unique en France.

Lors de 11 représentations tous publics et 7 représentations scolaires, les spectateurs seront transportés au Sahel, où ils suivront l'histoire d'Asseta et de sa mère Sali qui s'appêtent à quitter leur pays. En résonance à leurs discussions, Mohamed l'arrière-grand-père tentera de transmettre son héritage, celui d'un combat mené contre la désertification et pour la survie de sa famille. Dans une œuvre qui nous emmènera au cœur d'une transmission intergénérationnelle et de l'héritage immatériel des cultures sahéliennes, le public sera sensibilisé au dérèglement climatique et au déplacement des populations qu'il provoque autant qu'aux exigences d'adaptations et d'innovations des techniques agricoles nécessaires.

Deux livrets pédagogiques seront proposés aux enseignants et animateurs jeunesse pour accompagner les travaux qu'ils mèneront avec leurs élèves et jeunes autour du spectacle. ■

Pour plus d'informations sur le Festival des Solidarités en Bourgogne-Franche-Comté, rendez-vous sur notre site internet, rubrique Éducation à la citoyenneté mondiale > Festival des Solidarités.

Représentations tous publics	
07/11	La-Charité-sur-Loire (58)
08/11	Brassy (58)
15/11	Arnay-Le-Duc (21)
16/11	Givry (71)
17/11	Saint-Claude (39)
18/11	Lons-le-Saunier (39)
21/11	Arbois (39)
23/11	Bonnay Saint-Ythaire (71)
29/11	Dole (39)
30/11	Besançon (25)
01/12	Chatillon-sur-Seine (21)
Représentations pour les scolaires	
05/11	Nailly (89)
12/11	Bourbon-Lancy (71)
14/11	Dijon (21)
24/11	Mâcon (71)
25/11	Belfort (90)
26/11	Lure (70)
27/11	Vesoul (70)

LES DERNIÈRES PUBLICATIONS DE VOTRE RÉSEAU :



Étude régionale des associations de solidarité internationale

Cette étude régionale se concentre sur les associations de Bourgogne-Franche-Comté impliquées dans l'aide au développement et les collectivités et institutions qui les soutiennent, notamment financièrement.

Elle s'inscrit dans le cadre de la mission de BFC International visant l'animation d'un observatoire régional de la coopération et de la solidarité internationale, avec pour objectif l'identification des acteurs mobilisés, des projets menés, des enjeux et dynamiques à l'œuvre dans ce secteur sur le territoire régional.

Réalisée par BFC International avec le soutien de La Guilde, l'AFD et de la CIRRMA, et l'appui d'un comité de pilotage - composé de la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Département du Jura, la Ville de Besançon, les associations LACIM du sénonais et Solidarité Burkina, l'étude s'intéresse à plusieurs aspects des associations de solidarité internationale : leurs modèles économiques, leurs ressources humaines, leurs stratégies de gouvernance, leurs partenariats et les défis auxquels elles sont confrontées. Elle identifie les attentes et les besoins des acteurs régionaux et des recommandations pour renforcer l'impact de leurs initiatives.

Réalisée entre mars 2024 et mars 2025, elle s'est appuyée sur un questionnaire (75 réponses) et plusieurs entretiens semi-directifs. Quelques chiffres clés que vous pourrez retrouver dans cette étude : 824 associations engagées en région en faveur de l'aide au développement, 7 collectivités engagées financièrement dans le soutien aux projets menés par les associations, 1 100 517 € de subventions publiques octroyées par les Agences de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et Seine Normandie (54,8 %), la Région Bourgogne-Franche-Comté (37,8 %), d'autres collectivités (7,6 %) et 0,7 % de l'AFD (via La Guilde).

Baromètre 2024 de la coopération et de la solidarité internationale en Bourgogne-Franche-Comté

Le baromètre 2024 de la coopération et de la solidarité internationale en Bourgogne-Franche-Comté est un document d'analyse et de valorisation des dynamiques locales et régionales. Il se concentre sur l'ensemble des acteurs de la région Bourgogne-Franche-Comté intervenant à l'international : associations, entreprises, établissements d'éducation ou de santé, collectivités territoriales, etc. Au total, 3 036 acteurs ont été identifiés dans le cadre d'un travail de recueil et de mise à jour des données.

Le constat de ce baromètre 2024 est clair : la dynamique régionale en matière de coopération et de solidarité internationale est forte, l'engagement des acteurs est important, les projets menés sont nombreux et les thématiques d'expertise des acteurs bourguignons-franc-comtois sont multiples !

Concrètement, ce document offre un panorama des structures engagées, des pays d'intervention, des thématiques privilégiées de manière globale et spécifique par des zooms géographiques ou thématiques. Il apporte également une meilleure compréhension de l'action internationale des collectivités, des politiques publiques régionales, ainsi que des nombreux dispositifs et initiatives régionales : dynamiques de mobilité, d'éducation à la citoyenneté mondiale, d'investissements solidaires et de partenariats internationaux. Une approche territorialisée et spatiale a été privilégiée, notamment par la réalisation de nombreuses cartes, permettant d'ancrer l'action internationale à l'échelle locale.

Réalisé entre octobre et décembre 2024, ce baromètre s'inscrit dans le cadre du programme RECI-TAL ODD, porté par la CIRRMA et financé par l'AFD.

› Retrouvez toutes les publications de BFC International sur notre site internet, rubrique Outils et ressources > Publications.



© Gayatri Malhotra / Unsplash

Réinventer la coopération internationale dans un monde qui change

Les acteurs bourguignons-franc-comtois engagés dans le domaine de la coopération et de la solidarité internationale sont nombreux et dynamiques. En 2024, rien qu'en Bourgogne-Franche-Comté, on dénombrait 824 associations de solidarité internationale et 195 collectivités territoriales engagées dans plus de 27 pays éligibles à l'aide au développement (APD).¹

Les multiples crises géopolitiques, sanitaires, sociales, sécuritaires, environnementales ou encore budgétaires qui impactent le monde ces dernières années transforment en profondeur le secteur de la coopération et de la solidarité internationale. Face à ces bouleversements, les acteurs étatiques et non étatiques engagés dans ce domaine - les associations, ONG, fondations, acteurs religieux, universités, les collectivités territoriales, les institutions ou les entreprises - s'efforcent de s'adapter, de repenser leur modes d'intervention ou leurs modèles économiques.

La France, qui figure parmi les cinq plus grandes contributrices mondiales à l'aide publique au développement², et la sixième puissance à contribuer régulièrement au budget de l'Organisation des Nations Unies³, a largement fait évoluer sa doctrine et ses moyens dans ce domaine ces dernières années. Elle tend désormais à privilégier une approche pragmatique basée sur l'influence davantage que sur le rayonnement de valeurs universalistes, favorisant les actions ciblées et les échanges bilatéraux directs. Parallèlement, si la part du PIB consacrée à l'aide publique au développement a augmenté ces dernières années, le secteur de la solidarité internationale figure parmi les plus impactés par les baisses budgétaires françaises récentes en 2024 et 2025. Par ailleurs, des incitations de plus en plus importantes à la mutualisation ont été mises en place par l'État ou l'AFD, comme dans le cadre des appels à projets « Clé en main » du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE) à destination des collectivités territoriales.

Les collectivités territoriales quant à elles, sont également sujettes à des restrictions budgétaires drastiques. Elles voient leurs actions de coopération et de solidarité ré-interrogées, tant celles qu'elles peuvent conduire directement (actions de coopération décentralisée, etc.) que celles qu'elles développent au profit des acteurs de leurs territoires (appels à projets, dispositifs de soutien, etc.). L'intérêt local, du territoire est notamment devenu un enjeu majeur et incontournable pour leur engagement, avec

des attentes grandissantes vis-à-vis des actions menées en direction de leurs habitants (action de sensibilisation, éducation à la citoyenneté mondiale, mobilité européenne et internationale des jeunes, échanges d'expertises, etc.).

Toutes ces évolutions ont des conséquences, en cascade, sur l'avenir, les activités et la vie des associations notamment de solidarité internationale - très largement dépendantes des financements publics - et plus largement sur tous les partenariats qui unissent les acteurs français et internationaux.

Dans ce contexte, les acteurs de Bourgogne-Franche-Comté ont développé de nouvelles manières d'agir avec notamment l'élaboration de projets mutualisés coordonnés par BFC International, intitulés COopérer Pour Réussir l'Avenir (COPRA), notamment au Burkina Faso, au Niger et au Sénégal, qui ont accompagnés et facilités l'engagement des collectivités territoriales et d'associations. Des rapprochements et des mutualisations qui conduisent également des collectivités et des institutions à se rapprocher pour penser ensemble le soutien technique et financier aux acteurs de leur territoire et gagner en cohérence et en efficacité, à l'image du fonds conjoint « Eau et assainissement » de la Région Bourgogne-Franche-Comté et les agences de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et Seine Normandie.

Pour s'adapter à ces nombreuses évolutions et à une forme d'imprévisibilité grandissante de leur environnement de travail, amplifiées par des bouleversements politiques dans des pays historiquement très importants pour les acteurs de la coopération - Mali, Burkina Faso, Niger, les associations ont, quant à elles, développé de nouvelles approches et méthodes de travail et mis en place de nouvelles actions, démontrant par là-même l'intérêt et l'impact des micro-projets menés en proximité avec les bénéficiaires, leurs capacités à agir ensemble de façon ciblée et efficace.

Afin de répondre à ces problématiques, BFC International a choisi de consacrer la 12^e édition de son périodique *Interfaces* à la nouvelle manière de coopérer et de mener des projets de coopération et de solidarité internationale dans un monde en mutation. Ce nouveau numéro inclut notamment un état des lieux des associations de solidarité internationale, des présentations d'initiatives mutualisées menées par des collectivités territoriales ou des micro-projets portés par des associations qui s'adaptent aux crises qu'elles traversent. ■

¹ Source : *Étude régionale des associations de solidarité internationale en Bourgogne-Franche-Comté*, BFC International, 2024

² Source : *Aide au développement : qui sont les plus gros donateurs ?* Tristan Gaudiaut, Statista, 2023 : <https://fr.statista.com/infographie/29729/plus-gros-donateurs-aide-publique-au-developpement>

³ Source : *Le rôle de la France à l'ONU*, France ONU, 2023 : <https://onu.delegfrance.org/le-role-de-la-france-a-l-onu-10351>

Panorama et historique de la coopération internationale et française

LE MOT DE **FRÉDÉRIC CHOLÉ**, DÉLÉGUÉ POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET LA SOCIÉTÉ CIVILE AU MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

La coopération décentralisée est aujourd'hui un pilier de la politique française de solidarité internationale, permettant aux collectivités et à la diplomatie territoriale de réaffirmer leur place centrale dans « l'équipe France ». Née des jumelages d'après-guerre et consolidée par les lois de décentralisation, elle s'est progressivement structurée pour devenir un levier d'influence, de solidarité et de développement économique. Son articulation avec la diplomatie nationale peut susciter des débats sur son efficacité, son financement et sa cohérence stratégique, mais face aux défis globaux, la confiance entre collectivités et État permet d'en faire un outil puissant au service du rayonnement de la France et de la coopération internationale.



Si l'histoire des relations internationales avant l'émergence de l'État-nation montre le rôle des cités européennes dans les échanges diplomatiques, la coopération décentralisée moderne trouve son origine dans l'après-guerre. Les jume-

lages de communes, comme celui de Montbéliard et Ludwigsburg en 1962, ont été des outils de réconciliation et de construction européenne. Malgré une certaine méfiance de l'État à ses débuts, ces initiatives ont posé les bases d'une diplomatie locale portée par des valeurs humanistes et fondée sur l'amitié entre les peuples.

Les années 1980 marquent un tournant avec la décentralisation, qui permet aux collectivités de s'engager plus formellement sur la scène internationale. La loi du 6 février 1992 légitime ces engagements en autorisant la signature de conventions de coopération avec des partenaires étrangers. En 2007, la loi Thiollière confère à cette coopération un statut de compétence propre des collectivités, ancrant ainsi leur rôle dans les relations internationales françaises.

La reconnaissance officielle de cette diplomatie locale s'accroît en 2012 sous l'impulsion du ministre Laurent Fabius, qui inscrit la coopération décentralisée dans une « diplomatie démultipliée », intégrée dans une stratégie

nationale globale. Cette évolution se traduit par la loi du 7 juillet 2014, qui introduit le concept d'« action extérieure des collectivités territoriales » et renforce leur implication dans les réseaux internationaux, les programmes multilatéraux et les initiatives économiques.

La montée en puissance de la solidarité internationale a façonné une nouvelle approche où les collectivités jouent un rôle de premier plan dans l'aide publique au développement. La coopération décentralisée moderne est teintée de cette culture, et les alternances se traduisent très rarement par des ruptures.

L'un des enjeux majeurs pour la Délégation reste l'articulation entre les collectivités et les priorités stratégiques de la diplomatie française pour faire de cette coopération un levier efficace d'influence et d'attractivité. La structuration aboutie des initiatives et des réseaux, comme les associations thématiques de collectivités ou les réseaux régionaux multi-acteurs comme celui de BFC International, constitue une réponse prometteuse pour coordonner davantage ces actions.

L'action extérieure des collectivités génère des bénéfices concrets pour leurs territoires. En matière culturelle et éducative, elle favorise l'ouverture à l'international, notamment par la mobilité des jeunes et les échanges universitaires. Elle permet également un partage d'expertise précieux dans des domaines comme la gestion de l'eau, l'énergie ou le développement durable. L'impact économique de cette



Commission nationale de la coopération décentralisée de décembre 2024.

© Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

coopération reste cependant à renforcer. Si certains projets contribuent à l'exportation du savoir-faire français, notamment en matière d'infrastructures et d'environnement, l'accompagnement des entreprises à l'étranger demeure encore un potentiel inexploité.

Face aux défis mondiaux, notamment la transition écologique et la stabilité géopolitique, la coopération décentralisée constitue un atout majeur. Les grandes métropoles, engagées dans des réseaux comme le C40, jouent un rôle croissant dans la lutte contre le changement climatique.

Enfin, un mot sur l'aide publique au développement. Si nous voulons qu'elle ne soit pas systématiquement mise à contribution pour la réduction du déficit public, nous devons collectivement démontrer qu'elle est en réalité une politique au service des Français. Les questions de sécurité, d'immigration, de transition écologique, de pouvoir d'achat, se traitent par les politiques intérieures, mais aussi par l'action internationale de la France. Les instruments de la diplomatie française, du ministère, des collectivités et des parlementaires, sont essentiels si nous voulons apporter une réponse crédible et visible dans la vie des Français.

Ainsi, loin d'être un simple prolongement de la diplomatie nationale, la coopération décentralisée est devenue une **diplomatie de proximité**, un vecteur d'influence et de transformation au service des territoires et de la solidarité internationale. Le ministre Jean-Noël Barrot en a fait un de ses

axes prioritaires. À la dernière Commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD) qui s'est tenue en décembre 2024, il a rappelé que les collectivités territoriales, grâce à leur proximité avec le terrain, leur ancrage local et leur expertise dans le domaine de la gestion des services publics, jouent un rôle essentiel dans la diplomatie française. En cas de dégradation des liens bilatéraux, les collectivités territoriales ont la capacité de continuer à entretenir ces liens précieux qui témoignent de ce que l'amitié entre les peuples peut donner à voir. C'est sur le fondement de ce lien, entretenu pendant les périodes difficiles, que se reconstruira ensuite l'amitié et la coopération entre la France et ces pays.

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et sa Délégation pour les collectivités territoriales et la société civile restent à votre disposition et à votre écoute. ■

Par **Frédéric Cholé**, délégué pour les collectivités territoriales et la société civile au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

✉ secretariat.dgm-dctciv@diplomatie.gouv.fr

🌐 <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/la-delegation-pour-les-collectivites-territoriales-et-la-societe-civile-dctciv/>



Quelle coopération internationale en 2025 ?

La coopération internationale n'a certainement jamais été aussi nécessaire ; pourtant, dans le contexte qu'elle traverse, c'est certainement autant par un plaidoyer actif que par ses grandes capacités d'adaptation qu'elle pourra poursuivre ses missions.



La France fait figure des principaux bailleurs de l'Aide Publique au Développement (APD). Même si elle n'atteint pas encore l'objectif des 0,7 % fixé comme objectif par la loi du 4 août 2021, elle constitue - en 2023 - le 5^e contributeur à l'échelle mondiale de l'APD.

Dans cet exercice, de nombreux acteurs agissent : l'État et ses différents opérateurs, les organisations de la société civile, les collectivités, par la pratique de la coopération décentralisée, les fondations, etc.

Cette année, singulièrement, cette APD est mise à l'épreuve. D'une part, la très grande contraction des budgets attendus pour cette année 2025 affectera largement le soutien ordinairement accordé aux acteurs de la coopération. **D'autre part, le contexte international - marqué par une grande complexité et instabilité - rend plus délicate la mobilisation des acteurs tout comme l'appréhension de leur marge de manœuvre.** Enfin, les idées de repli iden-

titaire, à l'œuvre ici comme ailleurs, constituent des vents contraires qui cherchent, malheureusement parfois avec succès, à saper la légitimité de cette politique. **Cités Unies France (CUF), le réseau des collectivités françaises engagées à l'international, est un des grands témoins de ces tendances de fond.**

Pourtant, jamais la coopération n'a été aussi nécessaire : que nous le voulions ou pas, les problèmes ressentis ici sont intimement connectés à ce qui se passe là-bas. **La mondialisation est là et nos interconnexions sont partout :** l'expérience du Covid a montré que les questions de santé n'avaient que faire des frontières, les déforestations là-bas impactent le climat ici, les conflits si loin ont des retentissements dans nos territoires, une décision de fermeture d'une entreprise là-bas détruit ou crée des emplois ici. Les illustrations de ces interdépendances en chaîne pourraient se décliner à l'infini et, si le réflexe premier est de

penser à un recentrage de la gestion de nos problèmes, le réalisme de moyen ou long terme nous engage à maintenir et amplifier cette action publique.

Alors que faire ? Bien sûr, poursuivre ce plaidoyer en faveur de la pertinence de cet investissement solidaire sur l'avenir. Et parallèlement, en tant qu'acteurs de la coopération, interroger nos approches pour toujours nous adapter et innover.

Par le prisme du réseau de CUF, voici quelques recommandations, non exhaustives, dont certaines seront déclinées au fil des articles de ce numéro d'*Interfaces*.

- › D'abord mettre en valeur et profiter de la diversité des acteurs engagés à l'international : chacun a ses particularités et ses forces : bien organisée, cette diversité est un atout !
- › Ensuite, avoir connaissance de l'existence de cette diversité et renforcer les efforts de coordination pour clarifier les enjeux. Les écueils de carence de coordination sont bien souvent dus à une méconnaissance de l'écosystème et des engagements des acteurs. En période de raréfaction des ressources, cet impératif est d'autant plus fort.
- › Dans le même temps, trouver le juste milieu entre recherche de l'efficacité par la mise en place de processus et la dimension humaine de notre coopération. L'hyper professionnalisation et la normalisation de la coopération peuvent à terme jouer contre son efficacité, en générant un effet repoussoir, contraire au soft power dont elle est un instrument essentiel.

Quels que soient les objectifs qu'elle s'assigne et la façon dont ses acteurs la déclinent, cette coopération porte des valeurs d'ouverture, d'échange et de paix auxquelles les reconfigurations géopolitiques à l'œuvre nous engagent à mobiliser pleinement pour la construction d'un avenir durable pour les générations à venir. ■

Par **Virginie Rouquette**, directrice générale de Cités Unies France

✉ v.rouquette@cites-unies-france.org / coop-dec@cites-unies-france.org

🌐 <https://cites-unies-france.org/>



© Anton Lecoock / Unsplash

État des lieux de la coopération française : des crises multisectorielles

Les crises politiques, les instabilités sécuritaires, l'urgence climatique, les contraintes budgétaires, etc. La coopération internationale ne cesse d'être mise à l'épreuve. La France, historiquement engagée sur ces questions, fait face à un paysage mondial transformé, où les relations traditionnelles sont bousculées et les financements remis en question. L'aide publique au développement (APD), souvent perçue comme un outil diplomatique, est-elle toujours efficace face à ces nouvelles réalités ?

Historiquement, les débuts de la solidarité internationale française s'ancrent dans les années d'après la Seconde Guerre mondiale, avec le mouvement de réconciliation entre citoyens français et allemands. À cette époque, des organisations internationales comme l'Organisation des Nations Unies voient le jour, suivies par la multiplication des organisations non gouvernementales (ONG).

Dans les années 1960, en pleine Guerre froide, les collectivités territoriales développent des « jumelages de paix » avec des communes allemandes, puis d'Europe de l'Est. À partir de 1970, dans le contexte de la décolonisation et des indépendances des pays africains, des jumelages dits « de coopération » sont mis en place. Ces jumelages visent à développer des projets de développement et de solidarité.

Ainsi, la notion d'amitié se couple à celle d'aide au développement, et les collectivités territoriales deviennent des actrices importantes des relations internationales, aux côtés des acteurs traditionnels que sont l'État et les ONG.¹

La coopération française doit aujourd'hui composer avec un enchevêtrement de crises, qui redéfinissent les priorités et complexifient les interventions sur le terrain des acteurs. Additionnées, elles génèrent des ruptures d'équilibres et conduisent à un moment critique qui menace l'organisation actuelle du secteur et impose de faire des choix. Les acteurs sont actuellement confrontés à plusieurs types de crises qui ont des répercussions concrètes sur leurs activités :



➤ **Crises politiques et institutionnelles** : Le Sahel, zone clé pour la coopération française, est en pleine recomposition géopolitique. Les coups d'État au Mali, au Burkina Faso et au Niger ont remis en cause les partenariats historiques avec la France, entraînant le retrait de nombreux acteurs français et la suspension de l'aide au développement, ce qui a stoppé brutalement plusieurs projets. De plus, la guerre en Ukraine accroît l'instabilité globale ;



➤ **Crise sécuritaire** : l'instabilité au Sahel, en Haïti, au Proche-Orient et en RDC freine la coopération. Les risques sécuritaires rendent certaines zones inaccessibles, compliquant l'acheminement de l'aide. La guerre en Ukraine accroît également l'instabilité en Europe ;



➤ **Crise environnementale et hydrique** : le changement climatique accroît les inégalités et fragilise les économies locales, surtout dans les pays vulnérables. La raréfaction de l'eau, la désertification et les catastrophes naturelles renforcent ces vulnérabilités, nécessitant des interventions adaptées à chaque territoire ;



➤ **Crise de financement** : la baisse des subventions publiques et les restrictions budgétaires compliquent la mise en œuvre des projets et menacent la pérennité de certaines structures. La France, cinquième plus grand donateur mondial (13,9 Mds d'euros, soit 0,48 % du RNB à l'APD en 2023), réduit massivement son engagement en 2024 malgré une trajectoire haussière depuis 2021.

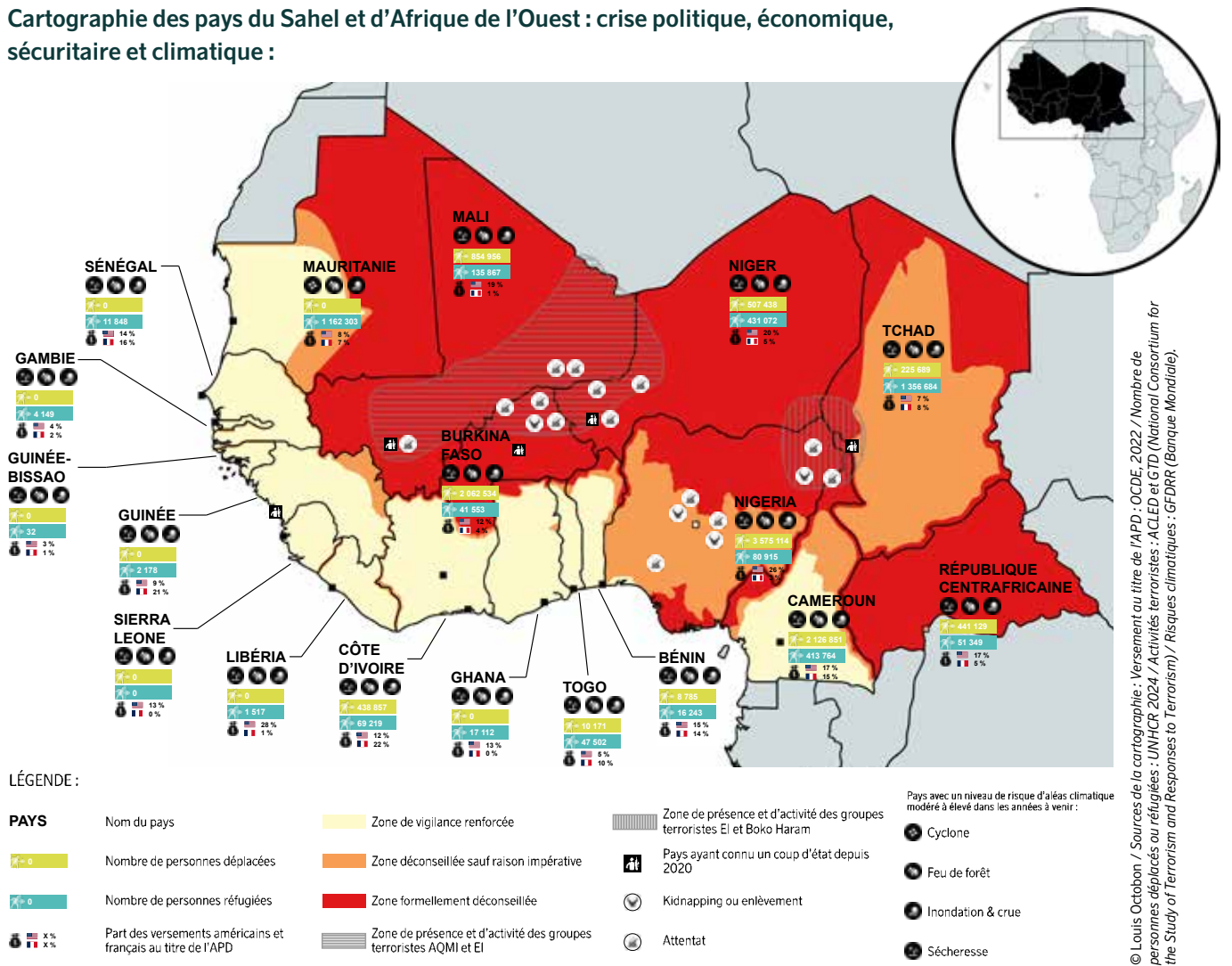
FACE À CES BOULEVERSEMENTS, COMMENT REPENSER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ?

Dans ce contexte, plusieurs pistes émergent : renforcer le partenariat avec les acteurs locaux, diversifier les alliances vers d'autres régions stratégiques, et mieux articuler aide au développement et diplomatie. Une approche multisectorielle s'impose, impliquant États, ONG, collectivités territoriales, centres de recherche et société civile. La coopération décentralisée pourrait jouer un rôle clé en s'appuyant sur la diplomatie des territoires pour s'adapter à certaines restrictions politiques. Il s'agit de favoriser l'appropriation locale des projets, encourager la coopération horizontale et renforcer la formation des populations locales pour une coopération plus efficace et résiliente.

Loin de signifier un repli, ces mutations pourraient être l'occasion d'inventer une coopération plus flexible, plus adaptée aux enjeux d'un monde en perpétuel changement. ■

¹ Source : *L'action internationale des collectivités territoriales : un outil de développement des territoires français ?* Élise Garcia, HAL, 2013 : <https://theses.hal.science/tel-00951551>

Cartographie des pays du Sahel et d'Afrique de l'Ouest : crise politique, économique, sécuritaire et climatique :



LA BAISSÉ DE L'APD, UN SIGNAL D'ALARME ?

En février 2025, à l'occasion des coupes budgétaires prévues par la loi de finance, le gouvernement français a réduit sa mission d'aide au développement, mettant en péril de nombreux programmes. Une baisse de 2 milliards d'euros, soit 37 %, a été actée entre 2024 et 2025, passant de 5,76 milliards d'euros en 2024 à 2,125 milliard d'euros en 2025. En parallèle, en février 2025, l'USAID, l'Agence des États-Unis pour le développement international, a fermé 83 % de ses programmes, aggravant ainsi cette crise budgétaire.²

NIGER, MALI, BURKINA FASO : LA COOPÉRATION EN SUSPENS

Les changements de régime successifs dans ces trois pays ont bouleversé la donne. Avec la remise en cause des relations avec la France, les financements et projets sont gelés. L'arrêt de la coopération militaire s'accompagne d'un rejet plus large des programmes de coopération, rendant difficile toute intervention humanitaire ou de développement.

² Source : *La France revient sur ses engagements en matière d'aide publique au développement, Focus 2030, 2025* : <https://focus2030.org/La-France-revient-sur-ses-engagements-en-matiere-d-aide-publique-au>

EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Les acteurs de Bourgogne-Franche-Comté interviennent dans 164 pays, principalement en Europe et en Afrique.

Les pays privilégiés sont l'Allemagne, le Burkina Faso, le Maroc et le Sénégal. En 2024, 195 collectivités territoriales sur 3 036 sont engagées à l'international, dont 48 dans des pays éligibles à l'aide publique au développement.

Par le pôle Programmes et partenariats internationaux de BFC International



Les COPRA : une approche pionnière, territoriale et multi-acteurs ?

Depuis plusieurs années, le réseau BFC International (anciennement CERCOOP Franche-Comté), développe une approche innovante pour mobiliser des acteurs, notamment des collectivités territoriales, des associations et des acteurs économiques, dans la coopération internationale. Ainsi dans le cadre d'un consortium, dénommé « COopérer Pour Réussir l'Avenir - COPRA », une dynamique multi-acteurs de territoires à territoires de collaboration pour un développement local durable et solidaire est mise place avec le Burkina Faso, le Niger, le Sénégal ou encore le Togo. Ces programmes sont devenus de véritables outils de mutualisation et de synergies entre acteurs de la coopération et de la solidarité internationale. À l'heure où l'on parle d'intérêts partagés et de recherche d'impacts, l'approche « COPRA » interroge notre capacité collective à bâtir des projets de territoires à territoires cohérents, solidaires et durables. Et si nous revenions sur la genèse de cette approche qui fait désormais partie intégrante de l'ADN du réseau BFC International ; et plus particulièrement sur le COPRA Burkina Faso, qui s'est arrêté en 2020 mais qui reste une illustration majeure et inspirante de ces dynamiques partagées.

Mis en œuvre de 2010 à 2020, le COPRA Burkina Faso (*COopérer Pour Réussir l'Avenir au Burkina Faso*), un programme participatif de développement local durable en milieu rural et péri-urbain, incarne une ambition forte : renouveler les pratiques de coopération décentralisée en s'appuyant sur une approche territoriale, concertée, mutualisée et partenariale entre des collectivités françaises, des collectivités burkinabè et leurs partenaires.

UNE RÉPONSE COLLECTIVE FACE AU DÉFI DU DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE

Né de la volonté de plusieurs collectivités franc-comtoises (Ville de Besançon, en lien avec la Ville de Neuchâtel (Suisse), Ville de Belfort, Ville de Montbéliard, en lien avec la Ville de Ludwigsburg (Allemagne), Pays de Montbéliard Agglomération, Département du Territoire de Belfort, Département du Doubs, Grand Belfort, etc.), en lien avec des partenaires suisses et allemands, de renforcer leur coopération avec le Burkina Faso. L'objectif : **agir ensemble plutôt que seuls**, en mutualisant les efforts pour gagner en efficacité, en visibilité et en capacité de financement.

Avec l'appui de BFC International, les collectivités réunies dans le groupe de travail « Pays Burkina Faso » ont rapidement identifié des territoires et thématiques partagés. Une feuille de route a été co-construite, suivie d'une **mission exploratoire commune au Burkina Faso en 2009**, per-

mettant de confronter cette approche et vision avec les partenaires burkinabè. Ces échanges ont abouti à une lettre d'intention signée par l'ensemble des parties prenantes.

Structuré autour de quatre axes : **agriculture et alimentation, eau et assainissement, tourisme durable et patrimoine, lutte contre la fracture numérique**, le programme intègre aussi des thématiques transversales : égalité femmes-hommes, appui aux services publics locaux, éducation à la citoyenneté et mobilité des jeunes.

Déployé en trois phases (2010-2012, 2013-2016, 2017-2020), le programme a mobilisé d'importants financements publics et partenariaux : contributions des collectivités, subventions du MEAE, ainsi que le soutien de partenaires techniques comme l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Chambre d'Agriculture du Doubs, le Centre Ecologique Albert Schweitzer (Suisse) ou encore des syndicats des eaux (comme celui de Giromagny).

UNE ARCHITECTURE TERRITORIALE INNOVANTE

Le COPRA Burkina Faso reposait sur un **montage institutionnel original**, qui marque encore aujourd'hui les esprits comme l'exemple fondateur des COPRA : des comités de pilotage binationaux et nationaux, des référents techniques sur les collectivités impliquées, un coordinateur local (l'Agence CORADE), et une coordination globale as-

surée par BFC International. Cette gouvernance partagée multi-acteurs permettait d'assurer un suivi rigoureux, une animation dynamique, et un lien permanent entre les acteurs ici et là-bas.

Au Burkina Faso, ce sont quatre communes rurales (Tanghin-Dassouri, Komki-Ipala, Zimtanga, Douroula) et la Région Centre qui ont été impliquées dans la démarche, avec un accent mis sur le **renforcement des capacités locales**, la gestion concertée des projets, la valorisation des savoir-faire endogènes et l'accès à l'eau et à l'assainissement notamment grâce à l'**approche EcoSan**. Des échanges inter-collectivités burkinabé ont également été initiés, signe d'une volonté d'ancrage territorial profond. Selon les axes du programme, divers acteurs locaux ont été mobilisés pour valoriser l'expertise locale, encourager l'émulation et favoriser l'appropriation des actions menées.

DES RÉSULTATS TANGIBLES, DES DÉFIS PERSISTANTS

L'évaluation externe de 2016 du programme a mis en lumière la **plus-value indéniable** de cette approche : montée en compétences des élus et techniciens, meilleures pratiques agricoles, structuration de filières alimentaires, ou encore amélioration des conditions sanitaires. À Zimtanga, un **service municipal de l'eau** a même vu le jour, marquant une étape importante dans l'autonomisation locale. La dimension humaine : confiance, engagement, solidarité ont été citées comme facteur clé de réussite.

Collectivités françaises	Collectivités burkinabé
Ville de Besançon, en lien avec la Ville de Neuchâtel (Suisse)	Douroula
Ville de Belfort, Département du territoire de Belfort, Grand Belfort	Komki-Ipala, Tanghin-Dassouri
Pays de Montbéliard Agglomération, Ville de Montbéliard, en lien avec la Ville de Ludwigsburg (Allemagne)	Zimtanga
Département du Doubs	Région Centre

Mais la mise en œuvre a aussi révélé ses **limites** : contexte politique instable après l'insurrection de 2014, faible appropriation de certains volets (tourisme, numérique), disparités de moyens humains entre collectivités partenaires. Autant de leçons qui ont été tirées pour l'amélioration des projets suivants.

UN LABORATOIRE D'INNOVATION TERRITORIALE

Aujourd'hui terminé à cause des relations difficiles entre la France et le Burkina Faso, malgré une suite qui commençait à se mettre en place avec une FICOL AFD dans le domaine de l'accès à l'eau et l'assainissement dont l'étude de faisabilité a été menée, ainsi qu'un travail préparatoire étroit avec l'AFD, le COPRA Burkina Faso demeure un **véritable laboratoire d'innovation territoriale**.

En mobilisant l'intelligence collective, en favorisant les alliances entre collectivités et la coopération avec les associations, tout en articulant dynamiques « Nord-Sud » et « Sud-Sud », il a montré la voie vers une coopération décentralisée plus territorialisée, inclusive et stratégique, au service des enjeux globaux.

Au-delà de ses résultats concrets, le programme a été **précurseur**, en inspirant de nouvelles dynamiques régionales, en Bourgogne-Franche-Comté comme ailleurs. Son approche partenariale et ancrée dans les territoires a servi de modèle pour d'autres initiatives. Enfin, les COPRA posent une question essentielle : **comment adapter nos coopérations aux mutations du monde, tout en préservant les liens de solidarité qui en font la force ?** ■

Par Ousmane Syll, directeur, et Mélissa Rosier, responsable du pôle Programmes et partenariats internationaux de BFC International



© BFC International

La collaboration multi-acteurs : une aide pour le retour du Département de Saône-et-Loire sur la scène internationale

Engagé dans diverses coopérations depuis qu'il s'est saisi de la compétence internationale, le Département de Saône-et-Loire s'est cette année relancé dans une coopération multi-acteurs au sein du projet COopérer Pour Réussir l'Avenir (COPRA). Aujourd'hui, il a noué un partenariat à vocation durable avec Sédhiou qui ambitionne le développement territorial durable de chacun.



Culture de Manioc par un groupement de femmes dans les champs de l'école de Diendé.

© Constance Lepaul



Rencontre avec le Département de Sédhiou et sa Présidente.

© Constance Lepaul

UNE VOLONTÉ POLITIQUE DE RENOUER AVEC DES PARTENAIRES ÉTRANGERS

Convaincu des opportunités que présente la coopération internationale, le président du Département de Saône-et-Loire a souhaité se remobiliser à l'international récemment, en 2023. Certain de la nécessité de partage dans ces projets, l'association au COPRA Sénégal, et par ce biais à sa propre chambre d'agriculture, est apparue comme une évidence. Ainsi, en novembre 2023, les présidents du Département de Saône-et-Loire, de la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire, et de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Sédhiou se réunissaient à Mâcon pour la signature d'une convention de compagnonnage. 2024 concrétise les actions déjà amorcées, grâce à une visite du Département de Saône-et-Loire sur le territoire de Sédhiou.

LE COPRA : QUEL APPORT POUR LE DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE ?

Un dispositif clé en main a permis à la collectivité de s'engager rapidement et efficacement dans un projet déjà cadré et conçu pour répondre aux besoins spécifiques des collectivités locales, assurant des interventions pertinentes et adaptées. En étant basé sur un modèle approuvé, le dispositif favorise la durabilité des actions entreprises, garantissant ainsi des résultats à long terme avec des partenaires véritablement engagés.

À terme, l'objectif est que des agents de chaque collectivité partagent leurs expertises dans divers domaines couverts par le COPRA ; agriculture, social, jeunesse, développement durable, etc. ; des thématiques communes aux deux territoires, nécessaires pour cultiver la notion de compagnonnage et ancrer la dynamique du partenariat.



Salon de l'Agriculture avec une délégation sénégalaise du Département de Sédhiou, février 2025.

© Département de Saône-et-Loire

Le Département de Saône-et-Loire, aujourd'hui inséré dans ce projet multi-acteurs avec conseils départementaux, chambres consulaires, Ambassade, Direction Régionale de Développement Rural de Sédhiou et associations telles que BFC International, tire profit des compétences de chacun pour avancer dans cette démarche nouvelle pour lui.

UN PARTENARIAT, AUJOURD'HUI ANCRÉ, QUI SE POURSUIT

Grâce au réseau créé et engagé autour du COPRA et aux liens tissés entre le Département et d'autres instances, une nouvelle collaboration quadripartite voit le jour en 2025 : les Départements de Saône-et-Loire et de Sédhiou s'engagent avec leurs chambres consulaires respectives dans un nouveau projet collaboratif, toujours axé sur le développement territorial.

En février 2025, le Département de Saône-et-Loire a accueilli ses partenaires lors d'un événement national, le Salon de l'Agriculture, avant de les retrouver en Saône-et-Loire pour qu'ils comprennent, à leur tour, les enjeux de notre territoire. ■

Par **Constance Lepaul**, chargée de mission attractivité et coopérations décentralisées du Département de Saône-et-Loire

✉ c.lepaul@saoneetloire71.fr

🌐 <https://www.saoneetloire.fr/>



Les beaux projets naissent dans les champs !

À travers le compagnonnage, la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire œuvre au Tchad et au Sénégal pour relever les défis de la sécurité alimentaire, de l'emploi et de la résilience face au climat, en concevant en commun les solutions d'un développement territorial réussi.



Entre éleveurs de bovins au daral de Tivaouane, 2019.

© Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire

L'ÉLAN D'UNE CHAMBRE D'AGRICULTURE ENGAGÉE

En 2020, la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire franchit le pas de la coopération internationale pour le développement, convaincue que « *nos territoires agricoles, ici et là-bas, doivent se réappropriier ensemble leur propre développement et en devenir les acteurs majeurs* ». 3 grands défis nous font face : la sécurité alimentaire de nos populations, l'emploi de nos jeunes et des femmes, et la résilience des systèmes au dérèglement du climat.

Dans cette vision, la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire accompagne au Tchad et au Sénégal des organisations professionnelles agricoles de la conception à la mise en œuvre de leurs projets ; dans une approche fondamentalement solidaire entre professionnels du développement : le compagnonnage.

LE COMPAGNONNAGE ? DES FERTILISATIONS CROISÉES ET DU BON SENS PAYSAN !

Moussa Souane, président de la Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture de Sédhiou (Sénégal), fait ce constat amer : « *Combien de cimetières à projets continuons-nous aujourd'hui encore à remplir ?* ». Des projets onéreux qui meurent sans provoquer aucun impact.

Le compagnonnage place les bénéficiaires et les acteurs au cœur de sa démarche en priorisant le « *Pour qui ?* » et le « *Pour (gagner) quoi ?* » au « *Quoi ?* » et au « *Comment ?* ». Du latin *companiono*, le compagnon est celui avec qui l'on partage son pain ; et par extension, ses expériences, méthodes, outils et réseaux professionnels pour construire ensemble nos propres solutions.



Observation d'une culture associant pommes de terre et niébé à Chari Baguirmi, 2022.
© Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire

La collaboration entre compagnons repose avant tout sur la confiance ; c'est un pari et un investissement humain, essentiels à l'enthousiasme dans le cheminement en commun et, in fine, à l'obtention de résultats durablement tangibles.

Le « *Concept Al Bouzhour* » (<https://www.albouzhour.eu/le-concept/>) capitalise une expérience de compagnonnage au Tchad où Ahmed Moussa N'Game, président de la Fédération Nationale des Organisations de Producteurs de Semences, faisant le même constat que Moussa Souane, prône l'indispensable changement de paradigme dans l'approche du développement agricole.

TOUS COMPAGNONS, CULTIVONS L'AVENIR DE NOS TERRITOIRES !

L'agriculture est une activité fondamentalement ancrée dans l'écosystème socio-économique et environnemental de son territoire. Son évolution est impactée par celle des autres acteurs locaux : populations, entreprises et organisations, organisations de filières, associations, institutions publiques, établissements d'enseignement, etc. Autant de parties prenantes à considérer, à intégrer et à satisfaire dans la mise en œuvre des projets.

La belle dynamique entre le département de Sédhiou et celui de Saône-et-Loire l'illustre parfaitement. D'un compagnonnage consulaire Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture-Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire autour de la filière manioc, l'ambition partagée pour le territoire est aujourd'hui beaucoup plus large (éducation, insertion des jeunes, agro-tourisme, etc.). Une approche multi-acteurs où les conseils départementaux de Sédhiou et de Saône-et-Loire, l'ambassade de France au Sénégal, la Direction Régionale de Développement Rural de Sédhiou, le réseau BFC International et d'autres rejoignent l'aventure lancée en 2021.

L'INTÉRÊT EST TELLEMENT ÉVIDENT :

- › La pertinence dans le diagnostic, l'analyse des besoins, la conception des solutions innovantes et leur mise en œuvre. Le collectif sera toujours meilleur que le meilleur du collectif ;
- › Une efficacité et une efficience renforcées par le partage d'expériences, la mutualisation de moyens y compris financiers, le transfert des acquis à d'autres territoires ;
- › L'enthousiasme de faire ensemble, de grandir ensemble.

En somme, une contribution concrète à l'atteinte de l'ODD 17 « Partenariats pour la mise en œuvre des objectifs ». Première clé de la réussite, la confiance entre tous !

La Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire et son homologue de Sédhiou forment désormais un binôme qui joue le rôle de facilitateur-contributeur de cette coopération décentralisée ou, plus justement, de compagnonnage territorial !

Le mouvement est enclenché pour un partenariat durable, assurément « gagnant-gagnant ». ■

Par **Christophe Masson**, responsable Coopération Internationale pour le Développement de la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire

✉ christophe.masson@sl.chambagri.fr

🌐 <https://bourgognefranche-comte.chambres-agriculture.fr/saone-et-loire/>



Projet mutualisé et crise institutionnelle : l'exemple du COPRA Niger vu par le Département du Jura

Le Département du Jura, en tant que collectivité chef de file des solidarités et de la cohésion territoriale, s'engage résolument dans une politique de coopération et de solidarité internationale. Cette initiative vise à accompagner les acteurs associatifs et éducatifs jurassiens dans la mise en œuvre de projets d'aide au développement et d'actions de sensibilisation, témoignant ainsi de la volonté des élus d'agir au-delà des frontières.



Accueil d'une délégation venue du Niger en novembre 2021 dans le cadre du projet COPRA Niger.

© Département du Jura

Depuis 2020, le Département du Jura a tissé un partenariat significatif avec le projet COPRA (COopérer Pour Réussir l'Avenir) au Niger.

Ce projet innovant, qui réunit 24 partenaires (10 en région et 14 au Niger), se distingue par son approche mutualisée et multi-acteurs, impliquant aussi bien des entités publiques que privées. Il bénéficie du soutien actif du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, de l'Agence de l'Eau et des collectivités, soulignant l'importance d'une coopération renforcée.

Les objectifs du projet COPRA sont clairs et ambitieux : favoriser un développement durable au Niger à travers l'accès à une éducation de qualité et à la formation professionnelle pour les jeunes nigériens, ainsi que le renforcement de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Ce dernier aspect est particulièrement soutenu par l'association jurassienne POM - Pour Oublier la Misère.

Durant la période du 28 novembre au 9 décembre 2022, une délégation de partenaires français s'est rendue au Niger pour une mission de suivi et de reconnaissance du projet, marquant le début de sa seconde phase (2022-2025).



© Département du Jura

Dans le cadre de cette phase, le Département a identifié un axe de partenariat potentiel : le transfert de compétences du Laboratoire départemental d'analyses du Jura vers les services en charge de l'hydraulique au Niger, notamment dans le contrôle et le suivi de la qualité de l'eau.

Cependant, la situation géopolitique a connu un tournant majeur avec la rupture des relations entre le Niger et la France, entraînant la fermeture de notre ambassade à Niamey depuis janvier 2024.

Cette crise a inévitablement freiné l'avancement de la seconde phase du projet COPRA, tout en rappelant l'importance du respect des engagements internationaux par la France.

Malgré ce contexte difficile, le Département du Jura reste fermement mobilisé. Il continue à soutenir la dynamique multi-acteurs en région, principalement à travers le dispositif d'Éducation à la Citoyenneté Mondiale (ECM) Tandems Solidaires.

Ce dispositif engage des associations et des établissements d'enseignement à collaborer sur des projets pédagogiques, sensibilisant ainsi les élèves à la réalité de l'engagement associatif et solidaire ainsi qu'aux enjeux Nord-Sud. Pour l'année scolaire 2024-2025, 11 collèges jurassiens participeront à cette

initiative, avec une intervention de l'association POM sur le thème de l'accès à l'eau au Niger et en Europe.

Aujourd'hui, bien que le projet COPRA soit affecté par une crise institutionnelle, le réseau régional multi-acteurs continue de travailler sur une stratégie de plaidoyer, s'appuyant sur la synergie créée par les acteurs impliqués.

Cette résilience témoigne de l'engagement indéfectible des élus du Jura en matière de solidarité internationale, visant à promouvoir un développement durable et équitable, même face à des défis imprévus. ■

Par Franck David, premier vice-président en charge des ressources et patrimoine naturels, eau, agriculture, forêt, laboratoire du Département du Jura

✉ fdavid@jura.fr

Éloïse Schneider, quatrième vice-présidente en charge de la politique aide aux territoires, contractualisation, affaires européennes et transfrontalières du Département du Jura

✉ eschneider@jura.fr

Et Laurent Chabaud, chargé de projets Stratégie Territoires Coopération du Département du Jura

✉ lchabaud@jura.fr

🌐 <https://www.jura.fr/>

Projet mutualisé et crise institutionnelle : l'exemple d'APPUIS et du COPRA Niger

Dans un contexte mondial marqué par des crises politiques et sécuritaires, la coopération internationale doit s'adapter. Le projet COPRA (COopérer Pour Réussir l'Avenir) au Niger, réunissant associations et collectivités de Bourgogne-Franche-Comté et leurs partenaires nigériens, vise à structurer des initiatives autour de problématiques majeures telles que l'accès à l'éducation, à l'eau et à l'énergie. L'association APPUIS, actrice du projet, a pu bénéficier de cette synergie pour accroître l'impact de ses interventions.

APPUIS : UN ENGAGEMENT ÉDUCATIF ET SOLIDAIRE ENTRE LA FRANCE ET LE NIGER

APPUIS intervient essentiellement en France et au Niger dans le domaine de l'éducation. En France, elle mène des actions d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI). Au Niger, l'association soutient des projets éducatifs portés par des partenaires locaux, notamment à Niamey où elle gère un internat accueillant des enfants et des jeunes orphelins ou issus de villages menacés par des groupes terroristes.

ADAPTATION DES ACTIONS À LA CRISE INSTITUTIONNELLE ET SÉCURITAIRE

La dégradation continue de la situation sécuritaire et la suspension récente de l'aide publique au développement ont bouleversé le paysage associatif. Pourtant, APPUIS a pu poursuivre ses actions grâce à différents leviers :

- › **Un fort ancrage local** : aujourd'hui diplômés et insérés professionnellement, les anciens bénéficiaires du programme de parrainage s'investissent auprès des populations de leurs villages d'origine ou directement au sein de la structure à Niamey en occupant les postes clés : directeur de l'internat, responsable des ressources humaines, comptable, animateur socio-culturel, infirmière.
- › **La force et l'ancienneté des partenariats noués localement** : la mobilisation des partenaires locaux assure la continuité des projets et facilite leur adaptation aux nouvelles contraintes.
- › **Le recentrage des activités sur Niamey** : afin de garantir la sécurité des bénéficiaires et des équipes, les actions ont été recentrée dans des zones plus stables.



Une partie de l'équipe de direction et des jeunes de l'internat.
© Association APPUIS

- › **Le développement d'une dimension d'ECSI** : l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale, moteur des initiatives d'APPUIS, permet de maintenir le lien entre jeunes Français et Nigériens malgré les contraintes de mobilité.

QUELS ENJEUX POUR L'AVENIR ?

Si les objectifs fondamentaux d'APPUIS restent atteints, les perspectives de développement du projet sont incertaines et l'espoir d'un changement d'échelle est pour l'instant suspendu. La construction d'un centre de formation professionnelle, initiée dans le cadre du COPRA, est mise en pause, de même que l'extension des infrastructures d'accueil pour les jeunes bénéficiaires.

Cependant, l'engagement des associations françaises et nigériennes impliquées reste intact. APPUIS continue de chercher des solutions pour adapter son intervention aux



L'école et centre de formation professionnelle en cours de construction.

© Association APPUIS

nouvelles contraintes. Son modèle de coopération de proximité, basé sur la confiance des populations locales et l'implication des bénéficiaires, lui permet pour l'instant de préserver l'essentiel : offrir à des enfants nigériens une éducation et un avenir. En tant que projet mutualisé, le COPRA Niger reste un modèle inspirant. À l'origine d'une dynamique structurée, il a permis de renforcer un cadre de coopération efficace. Les enjeux sont aujourd'hui de maintenir le dialogue avec l'ensemble des partenaires, dans l'attente d'un contexte plus favorable. ■



Les enfants à l'école des talents.

© Association APPUIS

Par **Denise Bousquet**, directrice de l'association APPUIS

✉ denisebousquet@hotmail.fr

Et **Charlotte Ané**, administratrice de l'association APPUIS

🌐 <https://www.appuis.org/>



Travailler ensemble pour s'adapter aux changements climatiques et à ses conséquences sur la santé globale des territoires : le cas du projet Résiglob, entre acteurs français et guinéens

Le projet « Améliorer la résilience au changement climatique et la santé globale des populations de Bourgogne-Franche-Comté et de Guinée forestière par la coopération », ou projet Résiglob, est mis en œuvre par le Gret, en partenariat avec BFC International, sur un financement du Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI). Une série d'échanges se tiendront sur l'année 2025 entre les Parcs Naturels Régionaux (PNR) du Morvan et du Haut-Jura et les Plateformes Sous-Préfectorales « Une Seule Santé » (POHC) de Gouécké, Womey et Palé, en Guinée forestière. Ils viseront à amorcer une dynamique de coopération internationale entre ces acteurs et ainsi à renforcer leurs capacités d'agir ensemble face au changement climatique et à la santé globale.



© Gret Guinée

Le projet Résiglob, est né d'une volonté du Gret et de BFC International de mettre en contact des collectivités territoriales de Bourgogne-Franche-Comté avec des espaces multi-acteurs guinéens implantés sur trois communes rurales de Guinée forestière. Dernier échelon d'une architecture nationale, ces espaces multi-acteurs appelés Plateformes Sous-préfectorales « Une Seule Santé » sont responsables d'opérationnaliser la « Stratégie Une Seule Santé » de la République de Guinée à l'échelle des communes. Elles

incarnent ainsi, l'opérationnalisation d'une approche *One Health* pour améliorer la santé globale des territoires en s'attachant à traiter des santés humaine, animale et environnementale. Les enjeux environnementaux, et notamment ceux liés à l'agriculture et à la gestion des ressources naturelles, sont majeurs dans les déterminants de la santé globale des territoires guinéens. Parmi ces enjeux, le changement climatique tient une place centrale. L'adaptation au changement climatique apparaît ainsi indispensable.



© Gret Guinée

Cette préoccupation majeure se retrouve aussi sur les territoires du Parc Naturel Régional du Morvan et du Parc Naturel Régional du Haut-Jura. Elle est pleinement intégrée aux Chartes de ces deux collectivités territoriales où l'adaptation au changement climatique tient une place importante. Elle se traduit donc en actions concrètes notamment dans le secteur agricole et de la gestion des ressources naturelles. La question de la santé globale, quant à elle, est un centre d'intérêt important mais relativement nouveau sur ces territoires. Elle n'a pas encore fait l'objet d'une intégration dans les Chartes des deux PNR. Et c'est bien ce qui lie les deux PNR avec les trois POHC guinéennes. D'une part, les PNR sont intéressés à se nourrir de l'expérience guinéenne d'institutionnalisation et d'opérationnalisation de l'approche *One Health*. D'autre part, les POHC guinéennes sont intéressées à s'inspirer des outils et méthodes développées par les deux collectivités du Morvan et du Haut-Jura pour améliorer l'adaptation au changement climatique de leurs territoires.

Mêlant leurs réseaux et savoir-faire, le Gret et BFC International jouent le rôle d'assemblier et de facilitateur d'une série d'échanges qui permettront, sur l'année 2025, une interconnaissance de ces acteurs d'où pourrait ressortir l'identification d'enjeux partagés sur lesquels ils souhaiteraient collaborer. S'inscrivant dans l'initiative du CFSI sur

son programme Coopérer Autrement Acteurs de Changement (CAAC), ce projet propose une approche horizontale et réciproque de la coopération internationale. Il vise, par un dialogue international, un enrichissement mutuel des approches, des méthodes et des outils. L'expérience interculturelle que cela représente pourrait bousculer les perceptions et représentations de chacun pour amener plus loin encore l'engagement de chaque acteur dans le traitement de deux défis mondiaux qui dépassent autant qu'ils impactent les territoires du Morvan, du Haut-Jura comme de Guinée forestière. Serait-ce annonciateur d'une coopération internationale d'un nouveau genre capable de relier le Nord et le Sud pour agir conjointement sur des défis mondiaux tels que le changement climatique et la santé globale ? L'avenir nous le dira. ■

Adrien Trouvadis, responsable de programme « Alimentation, agriculture et économie rurale » du Gret

✉ trouvadis@gret.org

🌐 <https://gret.org/>



À la genèse des coopérations franco-togolaises : un engagement structurant

Pilier de l'action diplomatique française au Togo, la coopération décentralisée s'est intensifiée ces dernières années sous l'impulsion de l'Ambassade de France et de ses partenaires français et togolais. Entre consolidation de partenariats historiques et émergence de nouvelles collaborations, cet engagement contribue à structurer un réseau dynamique d'échanges entre collectivités togolaises et françaises.

La coopération décentralisée constitue un axe majeur de l'action de l'Ambassade de France au Togo, qui a joué un rôle clé dans sa redynamisation. Cet engagement se traduit par l'accompagnement de partenariats historiques et la promotion de nouvelles coopérations autour de thématiques variées telles que la gouvernance locale, l'éducation, le développement agricole ou encore l'eau et l'assainissement, avec une attention forte portée à la structuration et la pérennisation des actions. Ces coopérations favorisent un maillage territorial enrichi, mobilisant élus locaux, société civile et acteurs économiques, permettant le dialogue de pairs à pairs et de territoires à territoires.

La diversité des thématiques abordées illustre la richesse des synergies qui se créent entre les collectivités françaises et togolaises. Par exemple, dans le domaine de la riziculture, la ville d'Arles accompagne la commune togolaise de Zio 2 (Kovié) dans l'amélioration des rendements et la structuration de filières locales. En matière d'éducation, des partenariats facilitent des échanges scolaires et la mise en place de programmes pédagogiques innovants. La gouvernance locale, quant à elle, profite d'actions de renforcement des capacités des élus et agents territoriaux togolais et d'un partage d'expertises sur la gestion des collectivités.

UNE DYNAMIQUE RENFORCÉE ENTRE LE TOGO ET LA BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Dans le cadre du Programme d'Appui au Processus de Décentralisation au Togo (PAPDT), l'Ambassade a initié en 2021 plusieurs actions visant à davantage structurer la coopération entre les collectivités territoriales togolaises et françaises. Une mission d'étude, organisée en novembre 2023 en France par la Faïtière des Communes du Togo (FCT) en collaboration étroite avec un cabinet de conseil, l'Agence du Monde Commun, et le soutien de BFC International, a permis la mise en relation de collectivités de Bourgogne-Franche-Comté et de la région de la Kara au Nord du Togo.

Cette initiative a abouti à peine un an plus tard à la tenue d'une mission française au Togo (octobre 2024) et à la signature de deux conventions de coopération, respectivement entre les villes d'Arbois et des Planches près d'Arbois et la commune de Doufelgou 2 ainsi qu'entre la Communauté de Commune du Pays de Lure et la commune de Kozah 3, illustrant d'ores et déjà la vitalité de ces partenariats et une volonté partagée d'internationalisation des communes.

Ce rapprochement s'inscrit dans une dynamique plus large qui témoigne de l'intérêt de l'ensemble des acteurs du secteur : en 2023 et 2024, huit nouveaux partenariats franco-togolais ont vu le jour, tandis que les initiatives portées par des coopérations historiques se sont multipliées. Les élus français et togolais se mobilisent également pour promouvoir l'engagement citoyen et le volontariat, avec des programmes de volontariat de réciprocité qui favorisent les échanges de jeunes entre les deux pays comme c'est le cas entre le Département des Yvelines et la commune des Lacs 1.

DES OUTILS ET DES FINANCEMENTS POUR ACCOMPAGNER LES COOPÉRATIONS

Pour soutenir ces coopérations, plusieurs dispositifs sont mobilisables au niveau du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ou de l'AFD :

- › **Les appels à projets de la Délégation pour les Collectivités Territoriales et la Société Civile (DCTCIV) :** Zio 2 (Kovié) et Arles ont ainsi vu leur projet de développement de la filière rizicole soutenu dans le cadre de l'appel à projets « Sécurité alimentaire » de la DCTCIV ;
- › **L'expertise territoriale française :** en lien avec la DCTCIV, certaines collectivités sollicitent la labellisation « EXPE-CT » afin de structurer leur engagement au Togo. Le programme EXPE-CT vise à valoriser l'expertise des collectivités territoriales françaises dans le cadre de la coopération décentralisée par une labellisation



La délégation d'acteurs de Bourgogne-Franche-Comté accueillie à la résidence de M. Augustin Favereau, ambassadeur de France au Togo, en présence de représentants du Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) et de France Volontaires, octobre 2024.

© BFC International

conduisant à l'organisation ainsi que la prise en charge de missions ponctuelles à l'étranger. Ce dispositif a été mobilisé par la ville d'Arles pour une mission technique composée d'élus et de techniciens riziocoles à Zio 2 ;

› **Le dispositif FICOL de l'AFD** : la Facilité de financement des collectivités territoriales françaises (FICOL) permet à l'AFD de financer directement des projets, qui sont initiés puis mis en œuvre par les collectivités territoriales françaises. Au Togo, la commune de Wawa 1 et le Conseil départemental de la Vienne sont les bénéficiaires d'un financement FICOL pour un projet autour de la gestion des déchets.

Parmi les nouvelles thématiques de coopération explorées, en février 2024, une mission conduite par plusieurs élus togolais sur la planification écologique territoriale en Nouvelle-Aquitaine a permis de renforcer le dialogue franco-togolais sur des enjeux communs comme l'érosion côtière et la reforestation. De nouvelles discussions ont également été amorcées sur la transition énergétique et la gestion durable des ressources naturelles.

UNE DYNAMIQUE EN CONSTANTE EXPANSION

L'Ambassade de France au Togo reste pleinement mobilisée pour structurer et renforcer ces partenariats. La coopération décentralisée s'inscrit au croisement de ses grands axes d'action : volontariat, inclusion sociale, égalité femmes-hommes, formation professionnelle ou encore sport et culture.

Avec environ trente partenariats actifs et des financements mobilisés à hauteur de 2,5 millions d'euros, les perspectives d'avenir sont prometteuses. L'engagement des élus locaux et des acteurs de terrain, combiné à l'appui de l'Ambassade et à l'engagement des autorités togolaises, à commencer par le Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Chefferie Coutumière (MATDCC), garantit une consolidation et une extension des coopérations décentralisées franco-togolaises.

Le dynamisme des collectivités et leur volonté de coopérer sur des enjeux partagés témoignent d'une ambition commune : développer des solutions innovantes et durables au service des populations locales, dans un esprit de réciprocité et de solidarité internationale. C'est avec cette ambition et dans un esprit d'équipe que nous sommes heureux d'accueillir et d'accompagner les nouvelles collectivités désireuses de s'engager au Togo. ■

Par **Lauren Burgevin**, chargée de mission coopération institutionnelle, Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France au Togo

✉ lauren.burgevin@diplomatie.gouv.fr

🌐 <https://tg.ambafrance.org/>



La coopération décentralisée franco-togolaise, vers une redéfinition à travers des projets

Depuis 2019, le Togo a fait des progrès importants dans son processus de décentralisation, marqué par la communalisation intégrale du territoire (de 21 à 117 communes) et les élections municipales de 2019. Cela a conduit à la création, en 2020, de la Faïtière des communes du Togo (FCT), un cadre unique pour promouvoir la coopération décentralisée entre les collectivités territoriales togolaises et françaises.

LES PROJETS, AUJOURD'HUI PILIERS DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE FRANCO-TOGOLAISE

Aujourd'hui, la coopération décentralisée repose davantage sur des projets communs. Le Programme d'Appui au Processus de Décentralisation au Togo (PAPDT), financé par les Fonds de solidarité pour les projets innovants (FSPI) de l'Ambassade de France, a permis de lancer des initiatives concrètes. Par exemple, en 2024, des conventions de coopération ont été signées entre les communes de Doufelgou 2 et Kozah 3 avec les Communes d'Arbois et de Les Planches-Près-Arbois et la Communauté de Communes du Pays de Lure, et entre la commune de Sotouboua 2 et la communauté d'Ardennes Thiérache. Ces projets portent principalement sur le développement économique local, comme le maraîchage à Mamoudzou ou la filière rizicole à Zio 2. Ces partenariats, souvent de durée plus courte que les jumelages traditionnels, offrent des bénéfices directs aux communes.

Notre vision est de créer des coopérations décentralisées entre les communes et régions du Togo et celles de la France, tout en renforçant les relations qui existent déjà entre le Grand et la région Centrale au Togo et celles qui sont envisagées entre la Région Bourgogne-Franche-Comté et la région de la Kara.

APPROCHES DE LA FCT SUR LES ORIGINES DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

La FCT aide ses membres à participer à des événements internationaux (congrès, forums), à rejoindre des réseaux mondiaux de maires (AIMF, CGLUA, etc.) et à utiliser des outils numériques pour promouvoir la coopération. Elle s'appuie sur des ressources comme l'Atlas de la Commission Nationale de la Coopération Décentralisée et la diaspora togolaise pour favoriser les échanges. Les guichets

de financement tels que le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ou l'Ambassade de France sont aussi essentiels pour soutenir ces projets.

LES MOTIVATIONS DE LA FAÏTIÈRE DES COMMUNES DU TOGO À CRÉER DES COOPÉRATIONS DÉCENTRALISÉES

La FCT est animée par plusieurs motivations pour développer ces coopérations :

- › **Motivations politiques** : La FCT vise à légitimer les collectivités territoriales face à la population et à l'État. La coopération décentralisée permet aux communes, avec des ressources limitées, d'améliorer les services publics locaux, malgré un budget national restreint.
- › **Motivations financières** : Les partenariats permettent de mobiliser des financements complémentaires pour des projets de développement socio-économique. Ces financements viennent en complément des fonds publics nationaux, via des sources comme l'Agence Française de Développement (AFD), les appels à projets du FSPI et d'autres partenaires.
- › **Motivations institutionnelles** : La coopération décentralisée aide à renforcer les capacités des communes à travers des formations et des échanges d'expertise. L'objectif est de renforcer l'efficacité des institutions locales pour une meilleure gestion publique.
- › **Motivations sécuritaires** : La FCT cherche à promouvoir le développement économique local, en particulier dans les régions du nord du Togo touchées par l'insécurité et la pauvreté, pour renforcer leur résilience et améliorer leur situation.



Signature de la convention de coopération entre les maires d'Arbois, de Les Planches-Près-Arbois et de Doufelgou 2.
© Faïtière des communes du Togo

LE PROCESSUS DE MISE EN PLACE DES COOPÉRATIONS DÉCENTRALISÉES DE LA FCT

Le processus pour établir une coopération décentralisée passe par plusieurs étapes :

1 • Préparation du profil de la commune : Inclut des informations générales (géographie, démographie, potentiel économique) et des données financières.

2 • Définition d'une stratégie par le maire : Élaboration d'une stratégie à court ou moyen terme, en fixant des priorités de coopération dans des secteurs comme l'économie ou les infrastructures.

3 • Désignation d'un responsable de la coopération : Un responsable est désigné pour coordonner la coopération internationale au sein de la commune.

4 • Recherche de partenaires : Les communes togolaises cherchent des partenaires français à travers des affinités entre élus ou lors de forums internationaux.

5 • Rédaction d'une convention : Formalisation du partenariat avec un cadre juridique clair.

6 • Procédure de déplacement à l'étranger : La FCT gère la logistique pour les déplacements internationaux, incluant les demandes de visa et l'obtention des autorisations nécessaires.

7 • Lancement des actions : Mise en œuvre des actions concrètes et suivi des projets pour évaluer leur impact et leur efficacité.

En conclusion, la coopération décentralisée entre le Togo et la France permet aux communes togolaises de bénéficier de ressources, de formations et de partenariats stratégiques. La FCT joue un rôle crucial dans l'accompagnement de ces démarches, soutenant les communes dans la mise en place de projets concrets et durables pour le développement local. Enfin, elle exhorte toutes les autres communes françaises à emboîter le pas de leurs prédécesseurs qui sont déjà en coopération décentralisée avec les communes togolaises pour un développement durable des territoires. ■

Par **Yawo Sankardja**, chargé de la coopération décentralisée et de la cellule d'appui au développement économique local de la Faïtière des communes du Togo

✉ sankardjayawo@gmail.com

Et **Esso Tcha-Kolowou**, chargé de la planification de la Faïtière des communes du Togo

✉ tchakesso@gmail.com

La coopération d'Arbois et Les Planches-Près-Arbois avec Doufelgou 2

Les communes d'Arbois et de Les Planches-Près-Arbois se lancent dans une coopération avec la commune de Doufelgou 2 au Togo ! Ainsi, nos deux territoires partenaires peuvent et vont constituer des espaces privilégiés pour mettre en place des projets au service des habitants de nos deux pays.



Délégation togolaise à la cascade des Tufs, Les Planches-près-Arbois, novembre 2023.

© Ville d'Arbois

Dans le cadre du Programme d'Appui au Processus de Décentralisation au Togo (PAPDT), initié par l'Ambassade de France au Togo en 2021, plusieurs actions ont été mises en place pour accompagner l'émergence de coopérations décentralisées entre collectivités territoriales togolaises et françaises.

Parmi ces initiatives, un séjour d'étude en France mobilisant six collectivités togolaises a été organisé en novembre 2023 par l'Agence du Monde Commun avec le soutien de l'Ambassade de France et en lien avec Bourgogne-Franche-Comté International, notre super réseau régional multi-acteurs auquel adhère la commune d'Arbois.

Ainsi, en novembre 2023, les communes d'Arbois et Les Planches-Près-Arbois ont eu le plaisir d'accueillir, durant le Festival des Solidarités, 6 de ces maires, dont la maire de Doufelgou 2. Elles et ils étaient en voyage en France

pour découvrir notre propre système de décentralisation et le fonctionnement de nos institutions, le Togo opérant sa propre décentralisation depuis 2019, année des premières élections municipales.

Cette initiative a permis la mise en relation de plusieurs collectivités de la Région Bourgogne-Franche-Comté (Communauté de Communes du Pays de Lure et Arbois / Les Planches) et de la région de Kara au Togo, notamment les Communes de Kozah 3 et Doufelgou 2 qui ont exprimé le souhait de s'engager dans une dynamique de coopération à la fois bilatérale et mutualisée.

Pour faciliter l'émergence de synergies et les mutualisations entre les partenaires français et togolais, le projet « COopérer Pour Réussir l'Avenir au Togo » (COPRA Togo), coordonné par le réseau BFC International, a été imaginé en 2024 afin de permettre le partage d'expertise et le ren-



Rencontre avec le préfet de Doufelgou 2, octobre 2024.
© Ville d'Arbois

forcement des compétences en matière de gouvernance locale, de conception et de mise en œuvre de politiques publiques, notamment dans les secteurs de l'environnement et de l'aménagement du territoire, de la jeunesse, de la culture, du tourisme durable.

Ainsi, depuis maintenant quelques mois, élu(e)s et agents de la commune d'Arbois et Les Planches-Près-Arbois échangent avec leurs homologues de la commune de Doufelgou 2, au Togo. Avec la maire de Doufelgou 2, nous avons souhaité explorer la possibilité d'échanges plus approfondis avec Arbois.

Ainsi, avec le soutien de l'Ambassade de France au Togo et en grande partie sur nos deniers propres, un premier déplacement des partenaires français a été organisé au TOGO du 14 au 20 octobre. Ont participé deux agents et trois élues (la maire et deux maires-adjointes) de la commune d'Arbois, ainsi que le maire de Les Planches-Près-Arbois. Nous étions accompagnés par une agente de la Région Bourgogne-Franche-Comté et deux salariés de BFC International. Tous trois ont grandement facilité notre déplacement et nous les en remercions à nouveau ; leur soutien et leur compétence en matière de coopération internationale nous ont été très précieux ! Et tout cela dans la convivialité !

Ce déplacement a permis de matérialiser et de renforcer les liens bilatéraux mis en place depuis novembre 2023 entre nos collectivités françaises et togolaises et a permis également d'ouvrir la voie à une démarche territorialisée favorisant une réflexion collective des territoires engagés.

Les trois communes, Doufelgou 2, Arbois et Les Planches, aspirent à établir des coopérations durables et efficaces. Cela passe par des échanges de compétences et de

connaissances sur des sujets qui représentent une ambition et des enjeux importants pour nos trois collectivités : la jeunesse, le développement économique et touristique dans le respect de l'environnement, ainsi qu'une attention particulière sur le rôle des femmes dans le développement local.

Cela s'est matérialisé par une convention de partenariat signée au Togo et se concrétisera dans les prochains mois par des projets de terrain et des demandes de subvention pour les envisager avec sérénité.

Le travail avec BFC International et la Région Bourgogne-Franche-Comté se poursuit et nous allons accueillir avec grand plaisir nos homologues et amis togolais au mois de mai 2025.

À Arbois, nous pensons que, face aux crises, au contexte géopolitique, au dérèglement climatique, le travail des collectivités locales, en matière de citoyenneté et de solidarité internationale (même s'il ne s'agit pas d'une compétence communale obligatoire), permet de lutter contre les discriminations, favorise l'engagement de chaque citoyen et l'ouverture au monde et contribue au respect des valeurs de notre République, à l'éducation et à la culture. ■

Par Cathy Bugada, adjointe à la maire d'Arbois déléguée à la culture, au patrimoine, au sport, aux associations, à la citoyenneté et à la solidarité internationale, conseillère communautaire

✉ cbugada@arbois.fr

🌐 <https://www.arbois.fr/>



La coopération entre la Communauté de Communes du Pays de Lure avec la commune de Kozah 3 au Togo

La Communauté de Communes du Pays de Lure a signé une convention de partenariat avec la commune de Kozah 3 (Togo) en octobre dernier, une première pour une collectivité sans aucune expérience dans le domaine de la coopération internationale.

LA GENÈSE D'UN PROJET DE COOPÉRATION : UNE PREMIÈRE RENCONTRE

Depuis 2019, les autorités françaises ont accompagné leurs homologues togolaises dans la mise en place d'un processus de décentralisation, marqué par l'élection des premiers maires au Togo.

En automne 2023, huit maires togolais ont été invités en France pour participer au congrès des maires, suivi d'une visite de plusieurs collectivités en Bourgogne-Franche-Comté. C'est grâce à des connaissances communes que nous avons eu l'opportunité de rencontrer M. Yannick Lechevallier de l'Agence du Monde Commun, un acteur clé dans cette coopération naissante.

L'ACCUEIL DE LA DÉLÉGATION TOGOLAISE SUR NOTRE TERRITOIRE : DE BELLES RENCONTRES

L'accueil de la délégation togolaise sur notre territoire a été marqué par des échanges riches et constructifs. Dès les premières minutes, malgré les différences culturelles et institutionnelles, nous avons trouvé des sujets d'échange communs. Les premières questions portaient par exemple sur la relation entre les habitants et les élus, ainsi que sur le consentement des usagers à payer pour les services publics. Ces discussions ont rapidement révélé des préoccupations partagées. Un moment particulièrement mémorable de cette visite a été la découverte de la neige par nos visiteurs togolais.

DES RENCONTRES RÉGULIÈRES À DISTANCE AVEC LA COMMUNE DE KOZAH 3

Les échanges initiés lors de la visite se sont poursuivis en visioconférence avec le maire, les élus et les services de la commune de Kozah 3. Après une première réunion très formelle, nous avons rapidement engagé des discussions approfondies, présentant dans le détail nos actions respectives dans deux domaines prioritaires : la transition écologique et l'enfance. Ces échanges ont permis de mieux com-



Visite de la délégation togolaise à Lure, novembre 2023.
© Communauté de Communes du Pays de Lure

prendre nos contextes respectifs et d'identifier des axes de coopération concrets.

UNE RENCONTRE AVEC BFC INTERNATIONAL

Parallèlement, nous avons été sollicités par BFC International. Les échanges ont été extrêmement enrichissants, et notre collectivité a décidé d'adhérer rapidement à cette structure. Cette collaboration a permis d'envisager la mise en place d'un projet de développement dans le cadre d'un projet COPRA. Dans un contexte politique particulier, les instances communautaires ont quand même apporté leur soutien à ce projet à l'unanimité.

Nous avons également rencontré les élus de la ville d'Arbois, qui se sont engagés dans la même dynamique de coopération.

UN VOYAGE D'ÉTUDE

Grâce au soutien de l'ambassade de France, un voyage d'étude a été organisé en octobre. Ce voyage a permis de nouvelles rencontres, renforçant encore davantage les liens entre nos deux collectivités. La signature de la convention de partenariat a marqué le début officiel de cette collaboration prometteuse.



Visite de la délégation de la Communauté de Communes du Pays de Lure à Kozah 3, octobre 2024.

© Communauté de Communes du Pays de Lure

L'AVENIR DU PARTENARIAT

Les premières étapes de ce partenariat sont un succès. Des liens personnels se sont développés, créant un climat de confiance et d'enthousiasme. Ces premières actions ont suscité l'intérêt et la mobilisation des équipes, tant en France qu'au Togo.

L'avenir de ce partenariat repose dorénavant sur notre capacité à faire vivre dans la durée l'état d'esprit de réciprocité : Français et Togolais apportent leur expertise et leurs idées à leur partenaire. La stratégie consiste maintenant à élargir ce partenariat aux acteurs et professionnels de nos territoires respectifs, au-delà des seuls élus.

Pour ne pas se disperser, nous avançons sur une priorité accordée à l'enfance. À Lure, nous avons placé l'ouverture aux autres au cœur de notre projet éducatif. À Kozah 3, nous espérons pouvoir les aider à structurer ces nouveaux services à la population à travers des formations dans le domaine de l'animation. Des échanges de volontaires seront au cœur du dispositif.

En conclusion, ce projet de coopération internationale entre le pays de Lure et la commune de Kozah 3 est une belle aventure humaine et professionnelle. Il repose sur des rencontres enrichissantes et une volonté commune de progresser ensemble que nous devons maintenant décliner en actions concrètes. ■

Par **Isabelle Arnould**, présidente de la Communauté de Communes du Pays de Lure, et **Bertrand Plantevin**, directeur général des services de la Communauté de Communes du Pays de Lure

<https://www.pays-de-lure.fr/>



Venir en aide aux déplacés internes grâce aux micro-projets : l'exemple de Douroula au Burkina Faso

La Ville de Besançon mène une coopération décentralisée avec la commune rurale de Douroula depuis de nombreuses années. Celle-ci vise la lutte contre la pauvreté et la garantie de ressources durables en poursuivant quatre axes : le renforcement des compétences et la structuration de l'activité agricole, la préservation de la ressource en eau, le renforcement institutionnel et l'autonomisation économique et sociale des femmes.



La situation à Douroula est aujourd'hui très préoccupante, faisant suite à l'attaque djihadiste survenue voici trois ans qui a infligé de nombreux dégâts et eu égard au contexte géopolitique instable du pays. En raison de cette mauvaise conjoncture, la coopération a pris récemment la forme d'une aide d'urgence. Une première aide avait été mise en place dès 2022, avec l'appui de l'agence Corade. Elle visait principalement à lutter contre la malnutrition qui menaçait la population. Il s'agissait alors de financer l'acquisition de vivres et de semences agricoles pour les habitants de Douroula, notamment les déplacés internes qui trouvèrent refuge dans d'autres parties du village ou dans la ville proche de Dédougou.

En l'absence d'amélioration nette de la situation, et après concertation des autorités de Douroula, il a été décidé de poursuivre ces actions en 2024, à travers une nouvelle aide d'urgence destinée à porter secours à une population en situation de grande détresse. Le partenariat porté par la Ville de Besançon s'est élargi à Grand Besançon Métropole via son Département Eau et Assainissement, permettant de développer plusieurs catégories d'aides pour la population.

En complément de l'aide alimentaire qui a été renforcée, de nouvelles actions ont été engagées en matière de lutte contre la malnutrition infantile et dans le domaine de l'eau potable.



20 000 € ont ainsi été attribués par les deux collectivités, suite à la décision des assemblées délibérantes. Ces fonds ont permis de distribuer, dès le printemps, des kits de dépistage de la malnutrition infantile, 12 000 kg de vivres pour la population et 6 500 kg de semences aux agriculteurs, pour la production de contre-saison. Sept forages situés à Douroula et aux alentours ont été restaurés dans le cadre de l'opération.

Les collectivités n'ont pas nécessairement vocation à participer à ce type d'aide, répondant davantage à des logiques humanitaires plus qu'à une réelle volonté de développer localement des services publics à destination des habitants. Les défis multidimensionnels qui touchent le Burkina Faso, sur le plan sécuritaire, institutionnel et géopolitique, compromettent pourtant ce genre d'actions sur le long cours. Il n'est pas permis de se rendre sur place. Les investissements potentiels sont menacés par un contexte insécuritaire et une instabilité latente. Les décisions de désengagement de l'État français affectent de plus toute possibilité de cofinancements. Ne reste que le volontarisme politique local

pour contribuer, à l'échelle de Besançon, à remettre un peu d'espoir et de fraternité dans la balance.

Un jumelage, c'est la connexion de deux populations. Des sympathies profondes et réelles, qui doivent résister aux conjonctures défavorables, au péril de l'époque. C'est pourquoi, à défaut de se projeter sur le temps long, il est parfois nécessaire de se contenter de pallier au plus urgent, de ne pas oublier ce lien qui nous réunit. Les amitiés ne se confortent-elles pas dans les moments difficiles ? ■

Par **Florent Werguet**, chef du service Relations internationales de la Ville de Besançon

✉ florent.werguet@besancon.fr

🌐 <https://www.grandbesancon.fr/infos-pratiques/citoyennete/besancon-ville-ouverte-au-monde/>



Solidarité avec Douroula : pour le meilleur ET pour le pire ?

Ou comment inventer une nouvelle solidarité ?

Depuis plus de 40 ans, notre association Solidarité Douroula (ASD) est partenaire de la commune rurale Douroula, à l'ouest du Burkina Faso. Avec ses 12 villages et ses 20 000 habitants, nous échangeons, savoir-faire et délégations, études des besoins et amitié. Mais l'évolution politique de ces dernières années a changé la donne. Comment continuer à soutenir les enfants parrainés et ces villageois devenus des amis ?

Depuis 1982, des liens se sont noués entre Besançon et Douroula : chantier de coopération pour construire écoles et cantines, jumelage avec la Ville de Besançon, forage d'une trentaine de puits avec l'Agence de l'Eau, etc.

L'ASD a mis l'accent sur l'éducation et la formation. Chacun des 12 villages a maintenant sa propre école primaire en dur, et deux collèges ont été créés ces dernières années. Dans le même temps, nous avons répondu aux besoins des élèves : achats de fournitures scolaires, vélos et uniformes, suivi des écoliers et parrainage de plusieurs dizaines d'entre eux. La formation a concerné les adultes : soutien au maraîchage, apiculture et gestion de l'eau, etc. À chaque fois, l'ASD a financé matériaux et travaux en concertation étroite avec l'association locale Hakili, créée par les habitants à l'initiative de Zakaria Sé, l'ingénieur devenu notre correspondant principal.

Mais depuis le coup d'État de janvier 2022, la région est bouleversée. La constitution a été suspendue, les élus limogés, des attaques terroristes ont poussé la population à l'exil et nous ne pouvons plus retourner sur place. C'est pour répondre à cette situation catastrophique que nous nous sommes mobilisés : il s'agissait d'inventer une nouvelle solidarité ! Pour cela, il fallait alerter le grand public et les institutions, susciter une réflexion commune avec les acteurs de la solidarité internationale de notre région et mutualiser au mieux expériences et solutions.

Nous avons continué de financer les habitants, privés de ressources et de parrainer des élèves dispersés, malgré la difficulté à garder le contact avec eux. Nous avons organisé des événements de sensibilisation, et notamment la manifestation *Sahel & Solidarité* à Besançon, une rencontre des associations de solidarité internationale de Bourgogne-Franche-Comté travaillant sur l'Afrique de l'Ouest, avec le soutien de la Ville de Besançon et de la Région Bour-



Un des villages désertés de la commune de Douroula.

© Association Solidarité Douroula

gogne-Franche-Comté. Au programme : une conférence de Jean-Marie Vigoureux, professeur de physique, sur le thème de « L'eau et la Désertification, ici et là-bas », une projection-débat autour du film *Le Périmètre de Kamsé*, d'Olivier Zuchuat, une table-ronde intitulée « Pour une nouvelle solidarité ? », qui a réuni une vingtaine de partenaires associatifs régionaux œuvrant au Sahel, avec l'expertise du géo-anthropologue Damien Deville, spécialiste du Burkina, et enfin, une visioconférence en direct de Ouagadougou, qui a permis à Zakaria Sé de partager son témoignage et de partager des propositions de solutions envisageables pour l'avenir. Mais ces rencontres demandent à être répétées : on n'invente pas en une seule fois une nouvelle solidarité.

M. Vigoureux a même accepté d'adapter sa conférence pour un public scolaire et a pu sensibiliser 500 lycéens de Besançon aux enjeux climatiques et à la situation des habitants de Douroula. Un partenariat prolongé est désormais en cours avec les enseignants de deux des lycées impliqués.



Pose de grillages pour protéger les jardins.



Des femmes apprenant à conduire.



La conférence *Eau & Désertification* adaptée pour un public scolaire, octobre 2024.

© Association Solidarité Douroula

La Région Bourgogne-Franche-Comté, l'Agence Française de Développement, la Ville de Besançon et BFC International s'investissent et soutiennent nos actions. À l'occasion des 40 ans du jumelage avec Douroula, la Ville de Besançon poursuit notamment son soutien financier, en complémentarité avec Grand Besançon Métropole, pour l'achat de grains à manger et à semer. **Comme on dit, nous sommes liés « pour le meilleur et pour le pire » : c'est quand le pire arrive que nos amis ont le plus besoin de nous.** ■

Par Josette-Alice Bos, membre de l'association Solidarité Douroula et coordinatrice de la manifestation *Sahel & Solidarité*

✉ solidarite.douroula@gmail.com



Plantation d'arbres dans la cour de l'école de Bladi.

© Association Solidarité Douroula

Coopération et solidarité internationales en temps de crise : le cas du Mali

Face aux crises sécuritaires et diplomatiques au Mali et au Burkina Faso, la coopération internationale est fragilisée. Pourtant, adapter et renforcer les actions de solidarité locale reste crucial pour soutenir les populations vulnérables. L'association Malienne de Dijon explore des pistes pour une coopération plus efficace, malgré les défis.

La situation actuelle au Mali et au Burkina Faso se caractérise par une crise multidimensionnelle :

- › Conflit armé contre les mouvements terroristes, doublé au Mali par un conflit avec les mouvements indépendantistes touaregs au nord ;
- › Désorganisation sociale avec des vagues de mouvements de déplacés et le développement de camps de réfugiés ;
- › Crise diplomatique et tensions politiques entre la France et ces États (auxquels il faut ajouter le Niger). Particulièrement une crise diplomatique entre la France et le Mali qui a mis un coup d'arrêt aux activités des ONG et associations françaises œuvrant dans le domaine de la coopération, de la solidarité internationale et de l'action humanitaire.

En effet, les transitions politiques, les changements de régimes et les défis sécuritaires ont redéfini les relations internationales dans la région et affecté considérablement les actions de coopération.

Cependant, malgré ces crises, il est plus que jamais crucial de maintenir une coopération active et de continuer à agir pour soutenir les populations locales et leurs aspirations.

La coopération internationale, notamment dans les domaines humanitaire et de développement, joue un rôle essentiel dans ces contextes fragiles.

Elle permet d'offrir des réponses concrètes aux besoins fondamentaux des populations, tels que l'accès à l'eau, l'éducation, la santé, la sécurité alimentaire, etc.

En dépit des défis sécuritaires, les ONG et acteurs de la solidarité internationale doivent rester présents pour apporter un soutien indispensable à ceux qui en ont besoin.

C'est pourquoi la coopération doit être repensée, adaptée à la réalité locale pour éviter la rupture de la chaîne. Plusieurs pistes sont envisageables :

- 1 • La coopération décentralisée, qui permet d'échapper aux contraintes de la coopération centralisée soumise aux aléas des circonstances politiques. Elle permet de passer de l'échelle étatique à celle d'un développement local et de proximité avec une économie du partage, des « actions d'un développement économique local » et le développement de compétences locales ;
- 2 • Le développement d'initiatives locales et communautaires, qui permet aux populations dans le besoin de devenir les vrais acteurs de leur développement à travers la mutualisation ;
- 3 • Le renforcement des capacités des acteurs locaux, qui sont les mieux placés pour comprendre et résoudre les problématiques spécifiques aux territoires. Et donc de se passer de « l'aide extérieure » tout en maintenant la coopération ;
- 4 • Prendre appui sur le développement des nouvelles technologies (informatique), les moyens de communication (internet et réseaux sociaux) pour assurer la continuité des actions de solidarité et de coopération internationale.

L'association Malienne de Dijon essaie de développer des projets impliquant fortement les acteurs locaux comme :

- › Le projet d'aide aux devoirs destiné aux jeunes collégiens : des cours de soutien scolaire dispensés par des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (les grands frères) dans le cadre de la formation à la citoyenneté ;

› Le projet d'appui et d'aides aux maraîchers à travers conseils et accompagnement en collaboration avec les ressources locales.

Au cœur de ces projets, on retrouve : l'inclusivité, les autorités locales et la coopération décentralisée à travers l'assistance à distance.

Continuons nos actions, car si nous arrêtons face aux difficultés, nous abandonnons les populations vulnérables qui, malgré les tensions, aspirent à un avenir meilleur.

Ainsi, en dépit des tensions et des obstacles, la solidarité et la coopération demeurent des leviers puissants pour amorcer des solutions durables face aux crises humanitaires et sécuritaires et contribuent à la construction de sociétés plus stables et pacifiques.

Cet article a été rédigé avec la contribution et/ou la supervision de l'ensemble du bureau de l'association Malienne de Dijon : Gaoussou Coulibaly, président ; Aissata Diawara et Sékou Diawara, vices-présidents ; Didier Etienne et Zeinabou Karambe, trésorier et son adjointe ; Aminata Deschamps et Moussa Bala Sissoko, secrétaire générale et son adjoint ; Ismaïla Fofana et Madou N'gingue, secrétaire aux affaires sociales et son adjoint, Daouda Keita et Ibrahim Diarra, secrétaire aux affaires culturelles et son adjoint ; Boubacar Diawara et Ousmane Toure, secrétaire à l'éducation et son adjoint ; Daouda Keita et Ramata Diakite, secrétaire aux manifestations/organisation et son adjointe ; Issa Diawara et Eliane Diawara, secrétaire aux relations extérieures et son adjoint. ■

Par l'Association Malienne de Dijon

✉ associationmaliennedijon@gmail.com

🌐 <https://www.facebook.com/AssociationMaliennedijon/>



© Fatih Turan / Pexels

Deux pays, un burkignon

Par l'engagement de ses membres, l'Association Burkinabè de Bourgogne (ABB) œuvre depuis 2004 en Bourgogne-Franche-Comté et au Burkina Faso dans des projets de solidarité dans l'amitié et la réciprocité.



L'Association Burkinabè de Bourgogne (ABB), créée en 2004, réunit aussi bien des membres bourguignons que burkinabè qui sont appelés par l'acronyme « burkignons ». Elle a célébré ses 20 ans en novembre 2024 et a fait réaliser un film documentaire qui retrace 20 ans de solidarité, d'amitié et de réciprocité. Ce film est un puissant témoignage de l'importance de la coopération internationale, tant des membres fondateurs et bénévoles de l'association que des acteurs et bénéficiaires des différents projets menés en Bourgogne et au Burkina Faso.

En effet, l'ABB a conduit depuis sa création plusieurs projets dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'échange culturel au Burkina Faso et particulièrement à Fada N'Gourma à l'Est du pays.

Cependant, depuis les premières attaques terroristes en 2016, un climat d'insécurité règne au pays des hommes intègres. Cette situation a occasionné le déguerpissement de plusieurs villages et la fermeture de nombreuses écoles et centres de santé, engendrant un déplacement massif de populations vers les grands centres urbains les moins insécures. Les conséquences qui en découlent sont désastreuses pour les populations déplacées et pour celles qui sont maintenues dans des zones inaccessibles. Le pays fait face à une grande crise humanitaire pour répondre aux besoins vitaux des populations. La situation pour les femmes et les jeunes filles est encore plus alarmante en raison de la régression des acquis dans la lutte pour leur scolarisation, le mariage précoce et les mutilations génitales.



© BFC International

Par ailleurs, l'instabilité politique survenue en 2022 a fragilisé les structures administratives et a entaché les relations entre le Burkina Faso et la France.

Malgré tout et forte de ses expériences passées, pour ABB, rien ne doit arrêter la coopération internationale. En dépit de la suspension de l'attribution des subventions par diverses administrations, ABB continue à mettre en place des projets en recherchant des financements par ses propres moyens, comme en témoignent ses dernières actions.

En effet, ABB a récemment mis en place une collecte de fonds destinés aux personnes déplacées internes et financé la rénovation des bâtiments d'un centre de formation pour enfants en situation de handicap.

ABB travaille actuellement à un projet d'électrification de deux écoles dans lesquelles les effectifs ont augmenté à cause du déplacement des populations.

ABB organise des conférences avec l'Amicale des Scolaires et Universitaires Burkinabè de Bourgogne (ASUBB) pour informer sur l'actualité, encourager les associations qui agissent au Burkina Faso et montrer que les relations humaines demeurent au-delà des tensions politiques.

ABB met en place une convention pour chaque projet élaboré et s'appuie sur l'Association des Volontaires pour le Développement des Communes (AVDC) à Fada N'Gourma qui fait remonter les besoins de la population tout en recherchant sa collaboration.

Depuis quelques mois, un rapprochement entre ABB et des associations françaises s'installe pour se coordonner dans les actions à mener. Cette démarche s'établit dans le même temps entre des associations à Fada N'Gourma. Les liens téléphoniques sont maintenus, mais ne remplacent pas les rencontres. L'impossibilité de se rendre sur place et le manque de contact humain freinent l'élaboration de certains projets. ■

Par **Jocelyne Herbert-Thiombiano**, présidente de l'Association Burkinabè de Bourgogne ; **Yves L'Hommee**, trésorier ; **Françoise L'Hommee**, secrétaire ; et **Dioyabidi Thiombiano**, membre de l'Association des Volontaires pour le Développement des Communes

✉ asso.abb21@gmail.com



Influences des crises sur la coopération : comment regarder vers l'avenir ?

Depuis 2022, la crise géopolitique entre la France et le Burkina Faso bouleverse des décennies de coopération décentralisée. Pour les collectivités territoriales de Belfort, engagées depuis 1982 avec Tanghin Dassouri et Komki Ipala, ces tensions posent de nouveaux défis. Comment préserver ces liens de solidarité tout en s'adaptant aux réalités actuelles ?



© Ville de Belfort

Pour les collectivités territoriales de Belfort, la crise géopolitique entre la France et le Burkina Faso depuis 2022 a profondément impacté une coopération historique de plus de 40 ans avec les communes de Tanghin Dassouri et de Komki Ipala, dans le Kadiogo. Face aux tensions diplomatiques et à la montée du sentiment anti-français, nous avons vu bon nombre de nos projets déstabilisés et nos relations mises à l'épreuve. Pourtant, il n'a jamais été question pour nous d'abandonner nos partenaires locaux, pris eux aussi dans la tourmente. Que reste-t-il du chemin parcouru ?

Depuis les années 2010, nous avons fait évoluer notre approche de la coopération pour la rendre plus participative et durable, en tenant compte des besoins exprimés par les populations locales. Pour qu'il soit pérenne, il faut que les

bénéficiaires du projet fassent partie de son élaboration afin de pouvoir s'y investir et se l'approprier. C'est dans cet état d'esprit qu'un programme d'assainissement-agroécologie a été proposé et accepté par les maires de Tanghin et Komki. Développé par une association belfortaine, ce projet propose la mise en place de latrines familiales, dont les déchets seraient transformés en ressources agricoles. Il a notamment fait l'objet d'un projet COPRA (COopérer Pour Réussir l'Avenir), coordonné par BFC International et regroupant plusieurs collectivités de Franche-Comté et du Burkina.

Selon Henri Rouillé d'Orfeuil, ingénieur agronome et membre fondateur du GRET : « C'est une expérience de référence qui permet de mettre des bases solides et réelles pour un développement des populations sahéliennes. La santé



© Ville de Belfort

s'améliore, la fertilité des sols s'améliore, les rendements et la valeur nutritionnelle également. Grâce à l'application de la méthode, une prise de confiance de la population s'instaure. Chacun trouve sa place et son compte. La démarche est holistique, elle agit sur l'ensemble du quotidien des personnes. Les femmes sont fières de nous dire que la mortalité infantile diminue, que les revenus permettent aux ménages de payer la scolarité, les frais de santé, les moyens de mobilité, l'amélioration de la vie matérielle de la famille. »

Malgré les défis posés par le COVID-19 puis par la crise de 2022, le programme continue de vivre et d'être considéré comme une réussite. Grâce à une approche communautaire qui encourage l'implication des habitants à toutes les étapes du projet, les populations continuent à l'appliquer, à se l'approprier et même à le développer, et ce malgré les difficultés. Cette méthode renforce l'autonomie locale et la dignité des populations sahéliennes, tout en favorisant la continuité des actions même en notre absence.

Dans ce contexte complexe, nous avons choisi de maintenir des liens discrets mais constants avec nos partenaires burkinabè. Nous restons attentifs aux besoins et adap-

tons nos actions en fonction des réalités locales. Même si l'action des collectivités est ralentie, il est primordial de garder le contact. Cette crise nous offre le temps de se connaître vraiment et de s'écouter, mais aussi de repenser notre approche de la coopération décentralisée. Face aux défis climatiques, par exemple, les solutions trouvées en Afrique pourraient servir à la réflexion ici.

Le futur de la coopération est fait de relations vraies, de rencontres sur le terrain et dans nos quotidiens, d'échanges sur nos défis respectifs pour monter des projets cohérents avec les populations. C'est se tourner vers l'avenir et le mieux-être, par la richesse d'être citoyen du monde. ■

Par **Marie-Thérèse Robert**, conseillère municipale déléguée aux Relations Internationales de la Ville de Belfort

✉ mtrobert@belfort.fr

🌐 <https://www.belfort.fr/>



Diasporas et coopérations pour le développement : enjeux et défis dans un monde en crises

Le monde est en mouvement, et aucun espace n'échappe à cette dynamique. Plutôt que d'évoquer des crises multiples, il semble plus juste de parler d'un contexte global en transformation, où les acquis d'hier sont confrontés aux remises en question d'aujourd'hui. Dans ce paysage incertain, les diasporas jouent un rôle central : elles sont ces passerelles entre territoires, capables d'innover et de créer des mécanismes adaptés pour relier les espaces et les personnes.

LE DOUBLE-ESPACE : UN ANCRAGE ENTRE ICI ET LÀ-BAS

Au gré des déplacements de populations, les contextes évoluent et façonnent de nouvelles réalités sociales qui forment les sociétés. Souvent méconnu des politiques publiques, le concept de *double-espace* désigne la continuité entretenue entre deux territoires. Aujourd'hui, cette notion s'élargit à celle de pluri ou multi-espaces, envisageant le parcours migratoire comme un itinéraire de vie, initié sur un territoire et pouvant s'ancrer dans plusieurs « ailleurs ». Cet espace constitue un lieu d'insertion socio-économique, de projets, d'expression et d'échanges culturels pour les personnes immigrées, reliant leur village, leur région ou pays d'origine aux territoires où elles vivent et travaillent, en France et au-delà. Depuis sa création, le Grdr place cet espace mouvant au cœur de son action. L'association a ainsi œuvré, principalement entre la France et les régions d'émigration pour concrétiser cette notion de double-espace. À travers divers projets, elle a accompagné les diasporas, souvent regroupées en associations de ressortissants, en leur offrant un appui pour financer et mettre en œuvre des initiatives de codéveloppement entre leurs collectivités de vie et leurs territoires d'origine.

LES DIASPORAS DU BASSIN DU FLEUVE SÉNÉGAL : DES ACTEURS AU CŒUR DES DYNAMIQUES TRANSNATIONALES DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

Le Bassin du Fleuve Sénégal possède une longue tradition migratoire et, aujourd'hui encore, l'essentiel des migrations subsahariennes se déroulent au sein même de ces territoires. L'émigration des habitants du Bassin du Fleuve Sénégal vers la France remonte aux années 1950 et s'est intensifiée dans les années 1970, en raison d'une grande

sécheresse au Sahel. Au départ, les contributions financières des migrants étaient principalement destinées à des projets d'autosuffisance alimentaire et à la création de banques de céréales dans leurs villages d'origine. C'est à partir des années 1980, que ces cotisations ont évolué vers des « caisses projets », permettant aux organisations de financer des infrastructures locales. En 1981, ces associations ont obtenu un statut légal sous la loi de 1901, leur permettant d'établir des partenariats avec les institutions publiques et les ONG. Grâce à ces contributions privées, complétées par des subventions des collectivités et d'autres organismes, cette première génération de migrants s'est imposée comme un acteur essentiel du développement dans leurs territoires d'origine au Sahel. Aujourd'hui, le renouvellement générationnel a entraîné l'émergence de nouvelles formes d'engagement dans le double-espace. De nouvelles dynamiques collectives apparaissent, comme des structures thématiques (exemple : la prévention et la lutte contre des maladies telle que le diabète, la promotion d'investissements productifs dans les territoires d'origine ou encore la valorisation d'une citoyenneté très universelle). Désormais, ces organisations s'inscrivent dans des initiatives de codéveloppement plus larges, impliquant divers acteurs : collectivités locales, médias et d'autres organisations régionales et internationales. Efforts que le Grdr ambitionne de soutenir et de valoriser.

QUELS IMPACTS D'UN MONDE EN CRISE SUR L'ACTION DES DIASPORAS ?

Depuis longtemps, les diasporas sont en première ligne face aux crises récurrentes et cycliques qui touchent leurs pays d'origine. Elles interviennent souvent après ces bouleversements pour sécuriser les moyens d'existence des populations locales. En parallèle, dans leurs pays d'ins-



© Curioso Photography / Unsplash

tallation, elles font face à des contextes sociaux plus ou moins ouverts à l'inclusion des personnes immigrées, ce qui rend leur engagement d'autant plus complexe. Riches de leurs expériences quotidiennes entre plusieurs sociétés, les diasporas s'appuient sur des trajectoires familiales, professionnelles et culturelles diversifiées elles-mêmes en mouvement constant. Grâce à leurs réseaux et à leur connaissance des terrains, elles mobilisent quotidiennement des ressources et développent des réponses adaptées aux enjeux conjoncturels. On peut ici citer l'exemple des transferts de fonds artisanaux et autogérés qui a longtemps représenté la voie prédominante de l'envoi des contributions monétaires des diasporas à leurs proches dans leurs pays d'origine. Toutefois, ces crises actuelles impactent également les diasporas, fragilisant les interactions entre individus et entre territoires. La pandémie de Covid-19 en est un exemple frappant : elle a bouleversé les modes d'action de nombreuses associations et limité leur capacité à remplir leurs missions initiales. Nombre d'entre elles ont dû intervenir dans leur pays de résidence pour soutenir des membres des diasporas

confrontés à des conditions de vie précaires, notamment à cause du confinement. Face à ces défis, les structures diasporiques ont su s'adapter, en intégrant davantage les outils numériques pour se rassembler par exemple, et en diversifiant leurs sources de financements fortement impactées par les questionnements actuels autour de l'aide publique au développement. Cette capacité d'adaptation témoigne de leur résilience et de leur rôle essentiel dans la construction de coopérations transnationales, à plus forte raison dans un monde en perpétuelle mutation. L'avenir des coopérations pour le développement passe immanquablement par une meilleure prise en compte de ces dynamiques diasporiques afin de répondre de manière durable et inclusive aux enjeux communs. ■

Par **Oumou Diallo**, chargée de mission Double-espace du GRDR

✉ oumou.diallo@grdr.org

🌐 <https://www.grdr.org/>



Le PRA/OSIM, une passerelle entre « ici » et « là-bas »

Créé en 2003, le Programme d'Appui aux Initiatives des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (PRA/OSIM), un programme phare du FORIM, permet d'accompagner, soutenir et valoriser les actions de codéveloppement, dont les projets portés par des organisations de solidarité internationale issues de l'immigration (OSIM).



Le PRA/OSIM se veut une passerelle entre les espaces « ici » et « là-bas », tout autant qu'un miroir des réussites des collaborations entre les acteurs de chacun de ces espaces. A cet égard, les associations soutenues par le PRA/OSIM se sont imposées comme des vectrices privilégiées des relations bilatérales et comme des médiatrices de premier ordre entre différents acteurs du co-développement dans la construction de réponses à des besoins.

CHIFFRES CLÉS DU PRA/OSIM

- › Plus de 2 000 projets accompagnés et instruits
- › 851 projets soutenus
- › 43 pays couverts
- › 18 secteurs d'intervention
- › 12 millions d'euros alloués
- › Plus d'un million de bénéficiaires locaux

LE PRA/OSIM, UN DISPOSITIF UNIQUE DE CO-DÉVELOPPEMENT

Loin d'être un simple programme de financement, le PRA/OSIM s'est construit comme un modèle unique de soutien aux initiatives des diasporas, créant un écosystème riche de projets porteurs et comme un vecteur de transformation sociale et économique.

LA DIVERSITÉ DES PROJETS SOUTENUS

Les projets soutenus par le PRA/OSIM se déploient dans une grande diversité de secteurs et de thématiques, parmi lesquelles :

- › L'éducation
- › La santé
- › L'agriculture
- › L'eau et l'assainissement

En requérant que les actions, les résultats attendus et les thématiques abordés s'inscrivent dans les **Objectifs de Développement Durable (ODD)**, le PRA/OSIM joue un rôle déterminant dans l'amélioration des conditions de vie des populations locales tout en promouvant des solutions durables adaptées aux réalités locales.

L'ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ ET LA MONTÉE EN COMPÉTENCES

Le PRA/OSIM poursuit une mission de montée en compétences des porteurs de projet à travers l'accompagnement des OPAP pour renforcer leurs capacités et améliorer la qualité des projets.

La dynamique d'apprentissage du PRA/OSIM repose sur une approche collective d'amélioration continue, articulée autour de l'apprentissage entre pairs, de la capitalisation des expériences, de la réalisation d'études thématiques, de fiches projets et de synthèses des travaux réalisés. Cette approche s'appuie notamment sur des échanges réguliers lors de séminaires comme les Regards croisés et les Rencontres Internationales Sud, favorisant le partage d'expériences et l'appropriation collective des bonnes pratiques.

20 ANS ET DES SUCCÈS MAJEURS

Au fil de ses 20 années d'existence, le PRA/OSIM a su démontrer des succès majeurs, mesurables tant par des résultats tangibles que par des dynamiques intangibles de long terme.

Le programme a soutenu un grand nombre de projets et d'acteurs, preuve d'un ancrage local fort, d'une capacité à intervenir directement dans les réalités des territoires d'origine et à mobiliser un très grand nombre d'acteurs.

Le PRA/OSIM a permis la mise en œuvre de dynamiques structurantes, fondées sur des relations de confiance solides entre les acteurs de son écosystème. Les OSIM, en lien avec leurs partenaires locaux, ont construit des rela-

tions qui transcendent la simple exécution des projets. Ces partenariats durables, nourris par des valeurs de solidarité et de coopération, permettent non seulement d'assurer la continuité des actions dans le temps, mais aussi de renforcer les capacités des acteurs locaux à porter des projets de développement.

La mobilisation et l'engagement d'une grande diversité d'acteurs, souvent bénévoles, constitue le cœur battant du dispositif. L'engagement bénévole de la plupart des membres des OSIM se nourrit des relations humaines fortes, des liens d'amitié et de solidarité, établis avec les partenaires et les communautés d'origine. ■

Par **Lamine TRAORE**, coordinateur du PRA/OSIM pour le FORIM

✉ forim@forim.net

🌐 <https://forim.net/>

FORIM



© André / Pexels

Le rôle essentiel des diasporas

Face aux crises mondiales, la diaspora sénégalaise en France joue un rôle essentiel dans le développement de son pays d'origine. Au-delà des transferts de fonds, elle finance et met en place des projets structurants en santé, éducation et agriculture. Ces initiatives, soutenues par des partenariats, ont un impact concret sur les populations locales. Cet article explore leur contribution et les défis à relever.

Les diasporas jouent un rôle clé dans le développement économique de leurs pays d'origine. La diaspora sénégalaise en France a contribué ces 20 dernières années aux politiques publiques du Sénégal à travers des microprojets et des projets mutualisés malgré un contexte mondial marqué par des crises (Covid-19, changement climatique, sécheresse).

Selon la Banque mondiale (juin 2024), les transferts de fonds vers l'Afrique subsaharienne ont atteint 54 milliards de dollars en 2023. Pour le Sénégal, ces transferts s'élèvent à 2,6 milliards de dollars, soit plus de 8 % du PIB, dépassant l'aide publique au développement de la France pour l'Afrique subsaharienne (2 milliards d'euros). Toutefois, ces flux ont été affectés par la crise du Covid-19, chutant de 25 % en 2020 avant de retrouver progressivement leur niveau grâce à la solidarité des migrants.

En parallèle des transferts d'argent destinés aux besoins essentiels (alimentation, santé, éducation), la diaspora a structuré des initiatives solidaires pour soutenir des secteurs clés comme l'eau, la santé, l'éducation et l'agriculture.

Le Programme d'appui aux Initiatives de solidarité pour le développement (PAISD) a permis à des associations de migrants de financer des projets à fort impact. Dans l'accès à l'eau potable, 41 projets ont été réalisés pour un coût de 4,5 millions d'euros, avec 1,183 million d'euros apportés par les migrants. L'association COREDIA a ainsi mis en place un château d'eau et des infrastructures à Diawara (Tambacounda), améliorant les conditions de vie de 12 147 habitants.

Dans l'éducation, 65 projets ont été soutenus (8,6 millions d'euros, dont 1,183 million d'euros de la diaspora), aboutissant à la construction de 23 lycées, 19 collèges, 29 écoles, 469 salles de classe et 30 bibliothèques. Ces infrastructures renforcent le lien entre migrants et populations locales, qui assurent l'entretien et la pérennisation des ouvrages.

Dans l'hydro-agriculture, 41 projets ont été financés (561 012 euros, dont 184 463 euros de la diaspora), comprenant six barrages et l'aménagement de 86 hectares de maraîchage. Le secteur est crucial pour la sécurité alimentaire et l'autonomisation économique des femmes rurales.



Le centre de santé de Ndiaré Wakhy, à Louga.

© Association La Téranga

Face aux crises climatiques et sanitaires, la diaspora sénégalaise a réagi avec des collectes de fonds et des actions humanitaires. En août 2012, lors de graves inondations à Dakar, elle a mobilisé des fonds pour venir en aide aux sinistrés. En 2024, 56 000 personnes ont été déplacées dans la vallée du Fleuve Sénégal à cause des crues. Pendant la crise du Covid-19, la diaspora a organisé des collectes pour l'achat et la distribution de masques et de gel hydroalcoolique, et a obtenu le droit au rapatriement des corps des défunts sénégalais.

L'association La Téranga, active en Bourgogne-Franche-Comté et au Sénégal depuis 2010, a mené des projets de développement et de solidarité. Dans le cadre de ses missions, elle s'est impliquée en 2017 dans l'organisation de la première journée de rencontres et d'échanges des acteurs de la coopération avec le Sénégal par le réseau régional multi-acteurs Bourgogne Coopération.

En 2019, avec l'appui du CHU et de la Ville de Dijon, la Téranga a équipé le centre de santé de Ndiaré Wakhy (Louga), construit par l'association And Defar Wakhy pour 23 470 euros. Ce centre, doté d'une ambulance offerte par les migrants en Italie, emploie un chauffeur et une infirmière. Son autonomie financière est assurée par la contribution des patients et l'achat régulier de médicaments.



© Programme d'appui aux Initiatives de solidarité pour le développement

En plus de ce projet, La Téranga a équipé trois autres centres de santé dans les régions de Kolda et Kaolack. L'association s'est également engagée dans le projet COPRA Sénégal pour améliorer l'éducation et l'usage des technologies dans les collèges.

Les diasporas sont un levier de développement majeur, mais leur impact nécessite une concertation avec les acteurs locaux et institutionnels. L'adhésion des associations au Collectif des Sénégalais de la Diaspora en France, la création d'une instance locale dédiée par l'État sénégalais et la mise en place d'une banque de la diaspora sont des défis essentiels à relever pour renforcer leur contribution au développement durable. ■

Par **Dieynaba Baldé**, présidente de La Téranga de Dijon

✉ nabalulu@hotmail.com

🌐 <https://www.facebook.com/TerangaDijonOfficiel/>



Forage à Sira Doundou.
© Association La Téranga



Bourgogne-Franche-Comté -Vinnystia, vers un partenariat durable avec l'Ukraine

Depuis le début de l'invasion russe en Ukraine en février 2022, la Région Bourgogne-Franche-Comté s'engage aux côtés de l'Ukraine. Elle a octroyé, entre 2022 et 2024, plus de 500 000 € d'aide à des associations françaises intervenant en Ukraine, afin de venir en aide aux populations ukrainiennes sur place ou déplacées en Europe. Elle s'est rapprochée, en parallèle, d'une région ukrainienne, l'Oblast de Vinnytsia, en vue de développer un partenariat de coopération décentralisée entre les Régions.



© Tina Hartung / Unsplash

Sur la base de liens existants depuis 2021 avec le pôle de compétitivité agroalimentaire VITAGORA, les autorités des deux Régions se sont rapprochées et posent, depuis 2023, les bases d'un partenariat solidaire et durable, qu'elles construisent en collaboration avec Dijon Métropole et la Ville de Vinnytsia. Le vice-président de la Région Bourgogne-Franche-Comté en charge des actions internationales, Patrick Molinoz, s'est rendu à Vinnytsia à deux reprises, en juillet 2023 et avril 2024, accompagné en 2024 par une délégation d'élus de Dijon Métropole dirigée par Nathalie Koenders, alors vice-présidente de la Métropole, ainsi que par des représentants du CHU de Dijon, du Campus de Sciences Po Paris à Dijon, de l'Université de Bour-

gogne et de l'Université Technologique de Belfort-Montbéliard. Au-delà de la coopération institutionnelle, les collectivités souhaitent en effet encourager à terme des échanges mutuellement bénéfiques entre territoires, notamment au niveau universitaire, sanitaire et économique.

Le partenariat devrait être formalisé en 2025 par la signature d'un accord de coopération. Il est déjà actif à travers plusieurs projets soutenus par la Région Bourgogne-Franche-Comté : projets, coordonnés par l'ONG Acted, de réhabilitation et de soutien aux activités de centres sociaux accueillant des personnes en situation de handicap ainsi que de formation d'autorités locales en matière d'ef-

ficacité énergétique ; accueil, sous la coordination de Dijon Métropole en lien avec l'association Europe Prykhystok et le campus de Sciences Po à Dijon, d'un groupe d'enfants originaires de Vinnytsia, orphelins de guerre ou enfants de militaires mobilisés, pour un séjour à Dijon en « classe transplantée ».

Cette coopération en construction s'entend également dans une logique d'appui aux processus de démocratie locale en Ukraine et dans la perspective d'une adhésion future de ce pays à l'Union européenne. C'est en ce sens que la Région Bourgogne-Franche-Comté, aux côtés de Dijon Métropole, de l'Oblast et de la Ville de Vinnytsia ainsi que d'associations ukrainiennes et de la Députation de Barcelone ont signé un accord le 3 décembre dernier avec l'Association européenne pour la démocratie locale (ALDA). Signé en marge des Rencontres régionales de l'international, à l'occasion de l'accueil à Dijon d'une délégation d'élus de l'Oblast et de la Ville de Vinnytsia, cet accord prévoit l'ouverture d'une « agence de la démocratie locale » à Vinnytsia. Lancées par le Conseil de l'Europe au début des années 1990, les agences de démocratie locale sont des organisations locales, financées et soutenues par des partenaires locaux et internationaux dans le cadre d'un programme d'activités conjoint, pour accompagner la démocratie locale et l'autonomisation de la société civile. ■

Par le service Affaires européennes et rayonnement international
de la Région Bourgogne-Franche-Comté

✉ sri@bourgognefranche-comte.fr

🌐 <https://www.bourgognefranche-comte.fr/>

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



© Rostislav Artov / Unsplash

La guerre en Europe : mobilisation des collectivités territoriales pour l'Ukraine

Face à l'horreur de la guerre, Dijon, portée par ses valeurs de fraternité et de dignité a réagi très rapidement en faisant voter, dès décembre 2022, par le conseil municipal une aide financière d'urgence (200 000 €) et en accueillant, dans de bonnes conditions, sur son territoire métropolitain plus de 1 300 réfugiés ukrainiens.



Souhaitant aller au-delà de ces mesures d'urgence, Dijon a voulu agir très concrètement, tant sur le plan politique que sur celui de la coopération territoriale.

La première étape a été l'organisation d'une délégation à Vinnytsia conduite par N. Koenders pour la Métropole de Dijon et par P. Molinoz pour la Région Bourgogne-Franche-Comté, incluant l'Université de Bourgogne, le CHU, Sciences Po Dijon et l'UTBM, du 23 au 27 avril 2024. L'objectif de ce rassemblement d'institutions était d'unir leurs forces pour apporter des propositions concrètes de coopération aux autorités de la ville et de la région de Vinnytsia.

Pourquoi Vinnytsia ? Parce qu'un partenariat économique avait rapproché, depuis 2012, le pôle de compétitivité dijonnais Vitagora et plusieurs institutions agronomiques

de Vinnytsia et que des représentants élus de cette capitale régionale ukrainienne s'étaient déjà rendus à Dijon à plusieurs reprises.

Suite à cette mission, Dijon Métropole et la Région Bourgogne-Franche-Comté d'une part, le Conseil de l'Oblast de Vinnytsia et la Ville de Vinnytsia d'autre part préparent un accord de coopération quadripartite qui aura pour objectif de :

- › Favoriser les relations entre les administrations et services respectifs afin de contribuer au renforcement des services aux citoyens ;
- › Encourager le rapprochement entre structures publiques et privées de leurs territoires (acteurs associatifs, entreprises, établissements d'enseignement supérieur, hôpitaux, etc.).



Épaulée par l'association internationale Prykhystock (« abri/refuge » en ukrainien) et par l'association dijonnaise Aidons l'Ukraine, la Ville de Dijon s'est organisée pour accueillir, à Dijon, pendant trois semaines d'une classe de 27 élèves âgés de 13 à 15 ans et trois enseignantes, avec le soutien de Sciences Po Dijon et de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Tous orphelins de guerre, la plupart de ces jeunes souffrent de troubles psychologiques et relationnels.

Pendant ces trois semaines, ils ont pu retrouver un climat calme propice à l'apaisement et à la détente en alternant des cours dans les locaux de Sciences Po Dijon et des activités ludiques et récréatives (découverte de la ville et de sa région) qui leur ont permis de souffler un peu, loin de la pression de la guerre.

Dijon Métropole accompagne par ailleurs l'UBE et Sciences Po dans leurs actions de coopération avec des institutions partenaires de Vinnytsia : partenariat entre Sciences Po et l'université de Donnesk déplacée à Vinnytsia, pour former les étudiants en sciences humaines ; échanges techniques entre les deux hôpitaux.

Face à l'adversité inimaginable à laquelle les habitants de Vinnytsia et de toute l'Ukraine sont confrontés, le soutien de Dijon est à la fois matériel, humanitaire et politique car ce qui se joue actuellement en Ukraine est bien plus qu'un conflit de territoire : c'est avant tout un choix de civilisation entre les régimes autoritaires dits « libéraux » brutaux et agressifs et les démocraties, notamment européennes, qui aspirent à l'humanisme et à la coopération entre les peuples. ■

Par **Nathalie Monnet**, chargée de mission de la Métropole de Dijon

✉ nmonnet@metropole-dijon.fr

🌐 <https://www.dijon.fr/> / <https://www.dijon-metropole.fr/>



VINCA, une association engagée pour l'Ukraine

VINCA est une association franco-ukrainienne visant à apporter un soutien, à travers l'art, aux jeunes et aux personnes en difficulté, notamment celles touchées par la guerre en Ukraine. Les membres ukrainiens de notre association ont pour projet de s'installer en France, et nous cherchons, par le biais de nos actions, à intégrer cette population à la société française grâce à l'éducation, le partage et l'organisation d'événements permettant de lier nos différentes cultures.



L'Arbre de Vie au Musée du Pays Châtillonnais - Trésor de Vix, novembre 2024.

© Association VINCA

Depuis le début de la guerre en Ukraine, les collectivités territoriales de la région, notamment la Ville de Châtillon-sur-Seine et la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais, ont joué un rôle essentiel dans la mise en place de projets de solidarité. Parmi ces initiatives, notre association VINCA a collaboré avec les autorités locales pour organiser plusieurs projets d'envergure.

Le projet **Arbre de vie** en est un exemple phare. Il a permis d'impliquer les enfants ukrainiens résidant à Châtillon-sur-Seine dans des activités culturelles et artistiques visant à favoriser leur intégration tout en préservant leur héritage culturel. Ce projet a également servi de tremplin

pour renforcer les liens entre les résidents locaux et les nouveaux arrivants. La grande peinture de l'Arbre de vie a été exposée au musée de Châtillon-sur-Seine dans le cadre du Festival des Solidarités (Festisol) 2024.

Durant cette même édition du Festisol, VINCA et l'association Solidarité Burkina ont présenté l'exposition « L'art de vie : rencontre deux pays » au musée Trésor de Vix, qui dressait le portrait croisé des cultures de l'Ukraine et du Burkina Faso. VINCA a également animé un atelier de création de fresque ukrainienne utilisant des techniques de la peinture de Petrykivka, inscrite au patrimoine culturel et protégée par l'UNESCO.



La troupe de danseurs ukrainienne Radist à Châtillon-sur-Seine.

© Association VINCA

Par ailleurs, grâce à la coopération avec la mairie de Châtillon-sur-Seine et d'autres collectivités locales, nous avons réussi à accueillir la troupe de danseurs ukrainiens Radist, originaire de la ville de Vinnytsia. Leur venue a été marquée par des performances exceptionnelles, notamment à Dijon lors du festival Les Fêtes de la Vigne, ainsi qu'à Châtillon-sur-Seine et Venarey-les-Laumes. Ces événements ont suscité un vif enthousiasme et ont été une véritable célébration de la richesse culturelle ukrainienne.

Ces projets illustrent l'importance cruciale de la coopération intra-européenne et de l'engagement des collectivités territoriales dans un contexte de crise humanitaire. Ensemble, nous continuons de bâtir des ponts entre nos cultures et de soutenir ceux qui en ont le plus besoin.

Dans ce contexte de guerre, la solidarité intra-européenne prend une dimension toute particulière. En France, les collectivités locales, comme celles de Châtillon-sur-Seine et du Pays Châtillonnais, ont joué un rôle pri-

mordial dans l'accueil et le suivi des déplacés ukrainiens. Cette proximité a permis de renforcer la prise de conscience des habitants de la collectivité face aux enjeux humanitaires du conflit. L'organisation d'événements culturels ou d'ateliers, ont non seulement aidé les réfugiés ukrainiens à s'intégrer, mais ont aussi ouvert les esprits des habitants aux réalités du conflit. ■

Par Mariia Matokhniuk, présidente de l'association VINCA

✉ matoxmv@gmail.com

🌐 <https://www.facebook.com/VINCA2023/>



Quel est l'impact des micro-projets dans le cadre de la solidarité internationale et face aux crises multiples ?

Les « micro-projets » représentent une modalité d'engagement particulière et indispensable à la concrétisation de la solidarité de la société civile française envers le monde et les autres. Développer des activités génératrices de revenus, donner accès à l'eau potable, aux soins, à la formation professionnelle, favoriser l'autonomisation des femmes, protéger l'enfance, etc. Cette diversité d'initiatives, souvent mise en œuvre avec peu de financements, à l'échelle d'une ville ou d'un village, a un impact significatif, rapide et direct sur les bénéficiaires, acteurs de leur propre changement.

Dans un monde traversé par les crises et les conflits, ces initiatives et ceux qui les portent n'ont pas d'autre choix que celui de composer avec de nombreux défis, obligeant à s'adapter sans cesse aux contextes mouvants. Il faut dire que depuis 2022, nous assistons à une augmentation alarmante du nombre de pays en crise ou en insécurité, avec des situations complexes en Birmanie, au Burkina Faso, en Haïti, en République démocratique du Congo, etc. L'Europe n'est pas épargnée, avec la situation de l'Arménie et celle de l'Ukraine qui se rappelle à nous avec les derniers événements relayés par la presse internationale. Ces contextes rendent difficile la mobilité internationale, limitent la création de nouveaux partenariats et obligent les porteurs de projets et leurs partenaires locaux à constamment adapter leur plan d'actions.

C'est paradoxalement dans ces contextes que les micro-projets révèlent leur incroyable capacité de résilience. Ces résiliences sont facilitées par un lien fort avec les populations locales, à la fois bénéficiaires et actrices du projet. Les micro-projets se caractérisent en effet par une coopération de proximité entre acteurs d'un ou plusieurs territoires. Cette proximité est centrale dans leur mise en œuvre, tout comme l'est leur capacité à se pérenniser, voire à changer d'échelle au fil du temps. C'est justement cet ancrage local, l'implication directe des parties prenantes et le ciblage des changements concrets qui confèrent aux micro-projets cette agilité particulière pour faire face aux événements inattendus. En période de crise, les micro-projets maintiennent un fil, même ténu : un lien de soutien, y compris moral. Et ce grâce à des partenariats avec des acteurs locaux, qui permettent aux projets d'échapper aux contraintes de mobilité imposées par des crises telles que la Covid-19 ou les conflits armés. C'est ainsi que nous nous assurons d'une continuité du soutien.



L'association Alissar France, lauréate de l'appel à projets Printemps 2024 de La Guilde.

© La Guilde

Les financements ciblés sur un territoire, à travers des appels à projets dédiés, et l'accompagnement de proximité prennent ici toute leur importance. Ils permettent de créer des ponts entre acteurs, de répondre à certaines situations en mettant en lumière ces contextes et en suscitant la création de nouveaux partenariats. Ils (re)donnent du pouvoir d'agir, notamment à la jeunesse parmi laquelle se révèlent des individus actifs, entrepreneurs, qui ne se résignent pas.

En résumé, dans des zones en crise ou en conflit où ils sont souvent nombreux, les acteurs doivent faire preuve de résilience et se réinventer. Les micro-projets étant des initiatives de la société civile pour et avec la société civile locale, ils permettent de maintenir un flux financier et un lien vital. Ils préservent l'engagement local et la capacité d'agir, tout en offrant un soutien indispensable.



L'association Sages-Femmes Sans Frontières France, lauréate de l'appel à projets Automne 2023 de La Guilde.
© La Guilde

C'est l'engagement fort des acteurs et les liens tissés qui permettent de générer de véritables changements. Ces petites initiatives favorisent des projets innovants et créatifs, mettent en lumière une jeunesse engagée et apportent une réponse rapide, adaptée aux besoins locaux et pérennes, même en situation de crise et de post-urgence. Les micro-projets émergent ainsi comme des solutions précieuses, capables de répondre aux défis imposés par ces crises. ■

Par **Apolline Cox**, chargée de programme - Plateforme des Micro-projets de La Guilde

✉ apolline.cox@la-guilde.org

🌐 <https://la-guilde.org/>



Diin Lama France - Diin Lama Burkina : une coopération plus que jamais nécessaire !

L'association Diin Lama France soutient des projets proposés par l'association burkinabé Diin Lama Burkina au bénéfice des habitants du village de Tangassogo. Depuis sa création en 2008, Diin Lama France est venue en appui à de nombreuses actions telles que la construction de plusieurs salles de classe, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, le développement d'activités d'élevage ovin, d'apiculture, de vannerie, etc.



Création de bergeries au profit des femmes du village (60 bergeries au total ont été créées).
© Diin Lama France

Depuis 2022, le Burkina Faso traverse une période d'instabilité politique avec deux coups d'État en neuf mois et l'escalade sur une grande partie de son territoire du terrorisme.

Face à cette situation, une période de questionnement et d'incertitude s'est ouverte pour notre association. Nous appuyant sur le sérieux du travail réalisé par Diin Lama Burkina, qui analyse les besoins avec la population et décide des priorités, la décision a été prise de poursuivre nos activités et notre participation au financement de projets au

bénéfice des habitants du village de Tangassogo, que nous soutenons depuis 17 années.

Dans les faits, notre façon de conduire les projets n'a pas été modifiée de manière substantielle malgré l'évolution de la situation politique du pays. Les actions sont toujours déterminées en fonction des besoins répertoriés auprès de la population par Diin Lama Burkina et réalisées, dans la mesure de nos moyens, selon les priorités fixées localement.



Création d'une activité d'apiculture.



Construction d'écoles.



Soutien aux activités culturelles (vannerie, etc.).

© Diin Lama France

Notre mode de fonctionnement a cependant été revu sur un point. En effet, depuis sa création, une délégation de Diin Lama France se rendait chaque année au village de Tangasogo pour des missions de courte durée. Il s'agissait d'une part de constater la bonne réalisation des travaux financés et d'autre part de discuter avec les responsables de Diin Lama Burkina des projets et actions à venir. Étant donné les risques liés au terrorisme, et les recommandations drastiques du ministère des Affaires étrangères, nous ne pouvons plus nous rendre sur place. C'est donc en maintenant une relation constante avec nos correspondants burkinabé via internet que nous suivons la conduite et la réalisation des projets.

Une autre évolution notable dans notre façon de coopérer concerne la nature même et l'importance des projets soutenus par notre association. Il est vrai qu'actuellement, et probablement dans un avenir proche, leurs projets seront plus modestes et moins ambitieux, en

raison des difficultés à obtenir des subventions, en raison de la réduction des moyens financiers des collectivités territoriales face aux contraintes budgétaires auxquelles elles sont confrontées.

Le partenariat avec Diin Lama Burkina est plus que jamais nécessaire dans ce pays aujourd'hui fragmenté. Cette année encore, Diin Lama France aura financé la création de vingt bergeries au bénéfice de femmes du village. ■

Par **Christian Jeantelet**, vice-président de Diin Lama France

✉ christian.jeantelet@hotmail.fr

🌐 <https://www.diinlamafrance.fr/>



L'autonomie en action : l'exemple d'IMÉDI HANDICAP pour un projet pérenne en Géorgie

INTERVIEW DE MARIE-CLAIRE ORSET,
PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION IMÉDI HANDICAP

IMÉDI HANDICAP a été fondée pour améliorer la vie des personnes et enfants en situation de handicap en Géorgie, en particulier dans le district de Shuakhévi, en Adjarie, où plus de 75 % des enfants en situation de handicap restent à domicile sans prise en charge. IMÉDI HANDICAP est à l'origine de la construction d'un centre d'accueil pour ces enfants, et le projet, désormais autonome, est soutenu par les autorités locales et nationales. L'association a terminé ses activités en janvier 2025 et a été dissoute début mars 2025.

Comment avez-vous collaboré avec le gouvernement local pour concrétiser ce projet ?

Depuis 2015, grâce à Linda, une Géorgienne francophone, j'ai établi des relations avec des acteurs locaux dans le district de Shuakhévi. Ce district, équivalent d'un gros canton français, présentait un fort besoin de soutien, mais la clé pour réussir résidait dans une collaboration étroite. Plutôt que d'imposer une solution extérieure, nous avons co-construit le projet avec les autorités locales. La municipalité, bien que ne se sentant pas concernée par le handicap au départ, a fini par comprendre l'importance du centre d'accueil pour les enfants. La Région autonome d'Adjarie a assuré la pérennité en prenant en charge les coûts de construction, grâce à des financements publics. C'est cette collaboration avec les acteurs locaux qui a permis de créer une solution adaptée à la réalité du terrain.

Comment le projet va-t-il perdurer sans votre implication directe ?

Le modèle que nous avons adopté repose sur l'autonomie des acteurs locaux. Grâce au programme « Plateforme Territorialisée des Microprojets » soutenu par La Guilde et ses partenaires, nous avons ouvert des postes de Volontaires de Solidarité Internationale (VSI), dont un pour un ergothérapeute. Ces VSI ont formé les femmes locales, qui ont acquis les compétences nécessaires pour prendre en charge les enfants en situation de handicap. Ces femmes n'avaient pas besoin de diplômes formels : la formation, pratique et ancrée dans le quotidien, leur a permis d'agir efficacement.

Aujourd'hui, le personnel est rémunéré par la mairie grâce aux aides gouvernementales, et l'entretien des locaux est pris en charge par la collectivité. Le projet est désormais autonome et les compétences sont présentes localement, garantissant sa pérennité sans notre implication directe.

Quels obstacles avez-vous rencontrés et comment les avez-vous surmontés ?

Les défis, tels que les barrières linguistiques, culturelles et administratives, étaient nombreux, mais la clé résidait dans l'adaptation aux réalités locales. Travailler avec les acteurs locaux nous a permis de surmonter ces difficultés. Linda, en facilitant les relations avec la communauté, a joué un rôle fondamental. Travailler avec eux, et non pour eux, a permis d'adapter le projet aux spécificités locales et de renforcer l'adhésion au projet. Nous avons appris à respecter les rythmes et les méthodes des autorités locales, ce qui a permis une mise en place plus fluide et plus durable du projet.

Pourquoi avoir opté pour un modèle de micro-projet ?

Nous avons choisi ce modèle pour plusieurs raisons. D'une part, il nous permet de rester proches des communautés et d'agir directement sur le terrain avec des ressources limitées mais efficaces. Ce modèle nous a permis d'être réactifs et flexibles face aux besoins locaux. Plutôt que de créer une grande structure, nous avons favorisé une approche pragmatique : des formations pratiques, des actions concrètes et des solutions adaptées aux réalités locales. Par exemple, les femmes locales qui ont été formées ont non seulement pris en charge les enfants, mais ont développé de nou-



Centre d'accueil de Shuakhévi.
© IMÉDI HANDICAP

velles activités adaptées, en fonction de leurs apprentissages. Cette approche a permis de donner aux femmes de Shuakhévi des compétences pratiques, sans recourir à des examens ou à des qualifications formelles, tout en restant adaptées au contexte local.

Comment le soutien international et diplomatique a-t-il été crucial pour ce projet ?

Le soutien international a été crucial au début du projet, mais ce soutien a toujours été orienté vers la facilitation et non la substitution des initiatives locales. L'ambassade de France à Tbilissi a facilité les démarches administratives et a permis l'arrivée de matériel adapté, comme le minibus destiné au transport des enfants. Cependant, le véritable levier de succès a été la collaboration avec des organisations locales œuvrant dans le domaine du handicap, grâce à la mise en lien d'une chargée de mission de l'UNICEF Géorgie. Le partenariat avec l'organisation MAC, qui a formé des praticiens locaux en matière de handicap, a permis à ces derniers de transmettre leur savoir aux communautés géorgiennes, en langue géorgienne. Ce soutien a facilité la collaboration avec des acteurs locaux et renforcé la capacité de la communauté à gérer le projet de manière autonome.

Quel avenir pour les enfants en situation de handicap à Shuakhévi face aux crises actuelles ?

Leur avenir est prometteur grâce à l'approche endogène adoptée. L'isolement de la région peut devenir un atout pour la pérennité du projet, en offrant une forme de sta-

bilité, loin des turbulences politiques. La municipalité de Shuakhévi réfléchit à la création d'une structure pour les jeunes adultes handicapés qui quitteront bientôt le centre, ce qui permettra d'éviter leur isolement. Les compétences acquises par l'équipe locale, ainsi que l'implication continue des autorités, garantissent la continuité du projet.

Quels sont vos conseils pour d'autres projets de solidarité internationale similaires ?

Il est important de rester humble, de respecter les réalités locales et de permettre aux communautés de prendre en charge leur propre développement, car ce sont elles qui garantiront la pérennité du projet. ■

Propos recueillis par Clara Aparicio Delgado (BFC International).

Marie-Claire Orset, présidente d'IMÉDI HANDICAP

✉ imedi.handicap@gmail.com

🌐 <https://imedi-handicap.jimdo.com/>

Association
imédi handicap



© Archit Sharma / Unsplash

Défendre plus que jamais la solidarité internationale !

TRIBUNE DE **PATRICK MOLINOZ**, VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DES TRANSITIONS NUMÉRIQUES, DE L'INNOVATION, DES POLITIQUES EUROPÉENNES, DES ACTIONS INTERNATIONALES ET DE L'EXPORT DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Au regard des enjeux de coopération et de solidarité internationale, le monde va mal : non seulement les guerres se multiplient, mais les déclarations intempestives et décisions brutales du président des États-Unis viennent accentuer les déséquilibres.

Quand la première puissance économique et militaire déraile, c'est tout le train des valeurs essentielles qui fondent notre vision du monde - née des lumières, fondée sur la liberté, la démocratie, l'état de droit et, pour tout dire, l'humanisme et l'universalisme - qui est menacé. Quand D. Trump éteint l'USAID, c'est 40 % de l'aide internationale totale qui disparaît, menaçant des centaines d'ONG. Du jour au lendemain, des millions de femmes et d'hommes sont abandonnés, pour ne pas dire condamnés... Et déjà, les forces d'extrême droite emboîtent le pas trumpiste et font résonner encore plus fort la musique du repli identitaire et nationaliste.

Dans ce contexte, l'heure n'est pas aux tergiversations. La France et l'Europe doivent faire preuve de courage et organiser la résistance. La solidarité et la coopération internationale ne doivent pas être les victimes faciles des difficultés budgétaires de notre pays ou de nos collectivités. L'abandon des populations des pays les plus pauvres

aurait des conséquences terribles pour l'ordre mondial. Si les défenseurs des valeurs universalistes et progressistes reculent, ce seront les pouvoirs non-démocratiques et les organisations terroristes qui prendront la place, entraînant dans leur sillon des basculements politiques funestes... Le mouvement est déjà en marche !

La loi donne aux collectivités (art. L 1115 – du CGCT) la possibilité d'agir largement à l'international, dans le cadre d'accords passés avec des autorités étrangères, mais aussi « hors accord », notamment en matière de solidarité internationale. À cet égard, le ministre des Affaires étrangères Jean Noël Barrot a souligné, lors du dîner dédié à la coopération décentralisée à l'occasion de la conférence des ambassadeurs 2025, l'importance d'initier un nouveau chapitre pour structurer et approfondir la coopération décentralisée, « diplomatie de terrain ».

La Région Bourgogne-Franche-Comté est engagée depuis longtemps en matière de solidarité internationale. Elle ne se contente pas d'apporter des aides financières aux acteurs associatifs, mais soutient également le collectif animé par BFC International. Elle rassemble et favorise l'émergence de nouveaux projets et la réflexion sur le sens de l'ouverture internationale.

Le 4 décembre 2024, plus de 120 personnes ont participé aux Rencontres régionales de l'international, à Dijon, pour réfléchir ensemble aux moyens de renforcer la dyna-

mique d'ouverture internationale du territoire : les projets mutualisés, montés avec différents pays d'Afrique, soutenus par la Région et coordonnés par BFC International, ont été mis à l'honneur. Ils s'appuient sur des liens anciens et solides avec les partenaires du Sud. Cette journée a permis aussi de démontrer que la jeunesse, dont certains déplorent le manque d'engagement, est très mobilisée par ces enjeux.

Les collectivités territoriales françaises ont développé des trésors d'ingénierie et d'intelligence collective au service du développement local dans le monde. Parce qu'elles sont agiles, parce qu'elles ne répondent pas aux mêmes contraintes que la diplomatie d'État, parce qu'elles accompagnent les dynamiques associatives au plus près des citoyens, les collectivités locales jouent désormais un rôle majeur pour l'équilibre du monde. Ce rôle ne doit pas être affaibli. Aujourd'hui, plus que jamais, j'appelle à défendre la solidarité internationale et la coopération décentralisée ! ■

Par **Patrick Molinoz**, vice-président en charge des transitions numériques, de l'innovation, des politiques européennes, des actions internationales et de l'export de la Région Bourgogne-Franche-Comté

✉ sri@bourgognefranche.comte.fr

🌐 <https://www.bourgognefranche.comte.fr/>

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



© Austin Curtis / Unsplash

Il s'installe une folle indifférence face aux malheurs du monde

TRIBUNE DE **PIERRE MICHELETTI**, MÉDECIN, ADMINISTRATEUR DE SOS MÉDITERRANÉE, MEMBRE DE LA COMMISSION NATIONALE CONSULTATIVE DES DROITS DE L'HOMME (CNCDH), PRÉSIDENT D'HONNEUR D'ACTION CONTRE LA FAIM, ANCIEN PRÉSIDENT DE MÉDECINS DU MONDE



L'effondrement des financements occidentaux destinés à l'aide internationale – celle de l'action humanitaire d'urgence, comme celle de l'aide publique au développement (APD) – constitue une déflagration. Les conséquences dramatiques pour

les populations délaissées surviennent sur des fragilités structurelles – clairement identifiées depuis des années, d'un modèle économique de la solidarité internationale dont l'obsolescence éclate au grand jour. C'est la façon brusque, non-négociée sur les modalités et cibles des désengagements opérés, qui prend une allure dramatique.

Les « quatre tentations » portées par le système financier jusqu'ici en vigueur, désormais assumées sans complexe par le nouveau gouvernement des États-Unis, sont patentées : occidentalisme des pays donateurs ; approche néolibérale de l'aide internationale où chaque État contributeur choisit les pays aidés ; préoccupation sécuritaire de versements financiers encadrés par de strictes procédures de contrôles pour éviter, sur les terrains de conflits, tout passage entre des mains ennemies des pays donateurs ; et tentation de la rétraction des transferts financiers à chaque convulsion que peuvent connaître les pays donateurs (Covid-19, crise économique, montée des sensibilités nationalistes et isolationnistes, etc.). Ces tendances convergent pour construire une insuffisance volumétrique et des suspensions de softpower politique de la part des pays contributeurs aux budgets annuels.

Ce qu'il advient constitue bien-sûr une catastrophe pour les acteurs de la solidarité internationale. Par la responsabilité ressentie dans le lâchage des activités développées sur le terrain, comme par les plans sociaux qui frappent déjà certaines organisations. Un certain nombre d'entre elles ne

survivront clairement pas aux événements en cours. Même celles qui ne dépendent peu ou pas des financements de l'USAid, l'agence de coopération américaine dont l'aide a été gelée pour 90 jours, seront potentiellement concernées par les conséquences en cascade du désengagement du leader des pays donateurs.

Avant-même les décisions-couperet prononcées par les États-Unis, d'autres pays étaient entrés dans des rétractions budgétaires de la solidarité internationale : France, Grande-Bretagne, Allemagne, Belgique pour n'en citer que quelques-uns déjà connus.

Les organisations pour lesquelles la « générosité du public » – qui pèse environ 20 % des financements humanitaires annuels – est largement majoritaire dans la structure de leurs ressources n'échapperont pas non plus aux conséquences de la suspension de toute APD par les États-Unis.

Car les rééquilibres économiques et les tensions politiques qui découlent de certaines décisions du gouvernement Trump annoncent des effets industriels et sociaux dans l'ensemble des pays autrefois partenaires privilégiés des États-Unis, en particulier parmi les pays membres de l'Union européenne. Si ces craintes venaient à se confirmer, l'expérience montre que la dégradation des contextes nationaux a des effets directs sur les dons du grand public qui soutient l'action des organisations non gouvernementales (ONG). Les donateurs individuels vont avoir à décider de leurs priorités dans un large panorama de crises devenues négligées par les fonds gouvernementaux, et la compassion sera alors empreinte de choix qui appartiendront à chacun.

Les tensions qui s'annoncent partout, du fait des augmentations des barrières douanières, pourront entraîner des effets économiques et sociaux qui, à leur tour, peuvent créer une expectative du grand-public et une réorientation des dons vers des formes de solidarité de proximité immédiate, nationales ou familiales.

D'autant qu'émerge au sein de certains groupes politiques une petite musique qui remet en cause la légitimité et le bien-fondé de l'APD, amenant récemment le directeur de l'Agence française de développement (AFD) à des prises de parole explicites pour défendre les actions de l'organisation qu'il pilote.

Par touches successives, il s'initie ainsi, parmi les États les plus riches, une dynamique qui exprime une folle indifférence face à la pauvreté, aux dégradations environnementales, aux anthroozoonoses qui peuvent en découler – par les outrages provoqués sur les forêts primaires. Aucune frontière ne saurait pourtant servir d'illusoire « ligne Maginot » étanche et infranchissable pour contenir les dangers mondialisés qui caractérisent aujourd'hui les interdépendances d'un monde globalisé.

On ne peut être indifférents, en Europe comme en Amérique du Nord, aux différents outrages prodigués à la planète, bientôt réhaussés par la relance d'une industrie extractive mutilante et prédatrice, pas plus qu'aux stratégies de survie que traduisent les déplacements massifs de population actuels et à venir, comme des conflits que peuvent générer ces différents mécanismes.

Deux chiffres disent d'emblée le fossé abyssal déjà en place face aux inégalités mondiales. L'enveloppe de l'APD mondiale, portée par les pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement) représentait 230 milliards de dollars en 2023, quand les « remises migratoires » (sommes transférées par les migrants dans leurs pays d'origine) étaient de 830 milliards, dont 650 à destination de pays à revenus faibles ou moyens. Ces sommes sont la bouée de sauvetage des populations les plus déshéritées. Elles traduisent de fait l'indissociable équilibre de survie entre ici et là-bas.

On voudrait pourtant nous faire accepter l'idée que, face à ces interdépendances sans-frontières, nous pourrions, dans les pays les plus riches, nous désintéresser des différents mécanismes qui détruisent l'égalité des chances partout dans le monde. Qu'une réaffirmation décomplexée du chacun pour soi, dans la consommation comme dans la solidarité mondiale, pourrait désormais servir de nouveau mantra politique décomplexé ? Et ceci serait sans conséquences, à long terme, sur une paix durable...



Ainsi, dans un monde où, à l'horizon 2100, la population du continent africain pourrait représenter 40 % de l'humanité, il ne peut être question, sans séismes à venir, de détourner le regard des réalités en construction. Sur ce continent, comme ailleurs où existent des fragilités majeures, nous ne pouvons pas nous affranchir de cette attention à l'Autre. Par réalisme, si ce n'est par générosité.

Nous devons collectivement résister à la stratégie du chacun-pour-soi et à la loi du plus fort que promeuvent les nouveaux dirigeants des États-Unis et leurs affidés, et œuvrer à inventer un nouveau modèle de solidarité débarrassé des quatre tentations fondatrices du système existant, système issu de la Seconde Guerre mondiale puis des processus de décolonisation. Cela implique de créer les conditions d'un élargissement notable du nombre de pays contributeurs pour les fonds gouvernementaux, comme d'une diversification des sources pour les fonds privés. S'impose dès lors une nouvelle répartition du pouvoir de création et de décision au sein de la gouvernance d'un système à rebâtir. Il émerge, dans les prolongements du séisme en cours, de nouveaux combats pour refondre en profondeur les stratégies et modalités de la solidarité internationale. ■

Article initialement publié dans la revue *Alternatives Humanitaires*, le 11 mars 2025 (avec l'accord de l'auteur et d'*Alternatives Humanitaires*).

<https://www.alternatives-humanitaires.org/>

ALTERNATIVES HUMANITAIRES

HUMANITARIAN ALTERNATIVES

Par **Pierre Micheletti**, médecin, administrateur de SOS Méditerranée, membre de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH), président d'honneur d'Action contre la Faim, ancien président de Médecins du Monde, auteur de *0,03% ! Pour une transformation du mouvement humanitaire international*, 2020, Éditions Parole



© Duncan Shaffer / Unsplash

Construire des solidarités renouvelées, de territoires à territoires

Dans un monde marqué par l'intensification des crises globales et la remise en question des modèles dominants, la coopération internationale se trouve à un tournant. Ébranlée par les coupes budgétaires, les mutations géopolitiques et les aspirations de souveraineté des pays du Sud, elle ne peut plus se limiter à une aide descendante fondée sur des logiques héritées du passé. Ce dossier d'Interfaces, à travers une série de témoignages, explore les voies d'une coopération réinventée : plus horizontale, ancrée dans les territoires, fondée sur la réciprocité et l'écoute. À l'heure où les replis identitaires gagnent du terrain, cet exercice est salutaire, afin de redonner sens et visibilité à une solidarité internationale fondée sur le faire ensemble, la reconnaissance des interdépendances et la construction de communs.

Face à l'intensification des crises globales – qu'elles soient climatiques, sanitaires, géopolitiques ou socio-économiques – et aux évolutions politiques en cours, la coopération internationale est appelée à sortir de ses schémas traditionnels. Les coupes budgétaires de l'aide publique au développement aux États-Unis et dans de nombreux pays européens ne relèvent pas de simples décisions budgétaires ponctuelles. Elles s'inscrivent dans un discours ancien remettant en question la pertinence et la légitimité de l'aide publique au développement (APD). C'est le retour de la « Corrèze plutôt que le Zambèze », popularisé en France dans les années 1960 et de la rhétorique « America First » aux États-Unis. Du côté des pays dits du « Sud global », et notamment pour certaines anciennes colonies françaises, l'expression de souveraineté passe par une remise en question des relations historiques de coopération.

Dans ce contexte, la coopération internationale, héritage de l'époque coloniale, ne se résume plus à une logique d'aide descendante Nord-Sud et doit se réinventer, comme suggéré par le titre de ce numéro d'*Interfaces*. Cela implique de repenser ses fondements : reconnaître la diversité des acteurs (États, sociétés civiles, collectivités, institutions, entreprises), valoriser les savoirs locaux et les partenariats horizontaux, et inscrire les projets dans une logique de réciprocité, d'écoute et d'expérimentation partagée. Comme illustré par les multiples articles, les acteurs de la coopération décentralisée ont une place spécifique et des atouts à faire valoir ; complémentaires de la coopération inter-étatique, ils proposent une solidarité ancrée sur les territoires et proches des citoyens, valorisent les échanges de pairs à pairs et la dimension humaine, parfois oubliée par un système de l'aide internationale bureaucratique. Dans un

monde fracturé et polarisé, où nos sociétés sont tentées par le repli national, cette facette de la coopération est plus nécessaire que jamais.

L'avenir de la coopération se joue donc dans sa capacité à s'adapter aux incertitudes, à co-construire des réponses avec les sociétés concernées, et à prendre en compte la complexité des situations plutôt qu'à imposer des solutions toutes faites. Cette transformation passe par une reconnaissance des tensions mais aussi des innovations qui émergent des territoires, des pratiques collaboratives renouvelées, et d'un dialogue constant entre les disciplines, les cultures et les générations. En somme, il s'agit moins de faire pour les autres que de faire ensemble, dans une perspective de solidarité active, d'apprentissages mutuels et de construction de communs.

Mais il faudra aussi pour cela préserver des capacités d'action et notamment des ressources financières. Il est donc essentiel de redonner une place à la solidarité et la coopération dans les discours publics et les décisions stratégiques et politiques. Les acteurs diversifiés de la solidarité internationale doivent se mobiliser afin d'élaborer ensemble un narratif qui valorise la solidarité et contrecarre le repli identitaire de nos sociétés. ■

Par **Véronique de Geoffroy**, directrice générale du Groupe URD

✉ vdegeoffroy@urd.org

🌐 <https://www.urd.org/fr/>





La Symphonie des Sens

Le Centre de Beaumotte, avec l'appui de Solidarités Jeunesses, organise depuis de nombreuses années des échanges de jeunes en direction d'adolescents ou d'adultes. À travers ce programme financé par Erasmus +, l'association essaie de construire des espaces où les participants européens apprennent à s'impliquer dans des projets collectifs, où ils et elles font l'expérience de la solidarité, de la tolérance, du respect de chacun et de l'entraide au quotidien. Les thématiques de ces échanges, diverses et multiples, se fondent sur la pédagogie de l'éducation populaire et visent à leur apprendre à avoir un regard critique sur le monde qui les entoure. Focus sur le dernier projet, en date de l'automne 2024.



Des résidents de la Maison d'Accueil Spécialisée Bernard Foissotte profitent de l'expérience apportée par le Tesseractive. Ce cube « traduit » l'interaction des personnes empêchées par une œuvre numérique projetée. © Jeanne Rabet

« La Symphonie des Sens » était un croisement entre Arts numériques et Handicap, mais aussi entre citoyens valides et empêchés. C'était une première entre l'Association du Centre de Beaumotte et le collectif artistique ExLumina. Ce dernier a développé un outil appelé « Le Tesseractive ». C'est un dispositif interactif sensoriel, permettant de donner à des personnes empêchées, le contrôle de leur environnement par le biais de la lumière, la vidéo projection et le son. Le Centre de Beaumotte a fait appel à ces artistes pour créer une rencontre entre un groupe de jeunes adultes venant d'Allemagne, de France et d'Espagne et un groupe venant d'une Maison d'Accueil Spécialisée locale. Cela a été l'occasion, entre jeunes

européens, de faire un état des lieux sur le handicap dans nos sociétés respectives : tantôt son acceptation, tantôt son invisibilisation. Chacune a eu l'occasion de porter des réflexions éveillantes et de proposer des solutions face aux inégalités concernant le Handicap. Le tout grâce à un support en plein essor : le numérique. L'action a été soutenue par l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ), dans le cadre de l'appel à projets « Inclusion et participation de tous les jeunes ». Les retombées de ce programme ont été plus nombreuses qu'espérées et l'association pense créer de nouveau cette opportunité avec et pour d'autres jeunes ultérieurement.



Une partie du groupe de jeunes adultes, dont les membres sont venus d'Allemagne, d'Espagne et de France.
© Jeanne Rabet

En 2025, le Centre de Beaumotte prévoit la réalisation de quatre échanges de jeunes, cofinancés par le programme Erasmus +, la DILCRAH, l'OFAJ et la Région Bourgogne-Franche-Comté. Deux seront à destination d'adolescents de 15 à 17 ans :

- > « **Histoires en résonance** », qui abordera les questions liées aux discriminations, par la création d'un webdocumentaire.
- > « **Corps en équilibre** », qui, par le biais de disciplines circassiennes, questionnera le rapport au corps et les différences culturelles qui influencent ces représentations.

Les deux autres projets, pour les 18-30 ans, se dérouleront au mois d'août :

- > « **Luttes entrelacées** » explorera les oppressions systémiques qui sont très souvent interconnectées.

- > « **Et Autour de nous : urgence climat** » viendra interroger les participants : développement durable ou décroissance ? Transition ou révolution ?

Sur chaque projet, les jeunes auront quinze jours pour croiser leurs points de vue, découvrir la diversité des possibles qui s'offre à eux/elles et apprendre à vivre et faire ensemble. ■

Par **Jeanne Rabet**, coordinatrice de projets internationaux du Centre de Beaumotte

✉ international@centredebeaumotte.fr

🌐 <https://www.centredebeaumotte.fr/>



HOME, ou comment concrétiser le vivre-ensemble dans une oeuvre d'opéra participatif

Du 20 au 24 janvier 2025, trente-deux jeunes du collège des Lentillères ont conçu, composé et joué un opéra sur les questions de solidarité et de vivre-ensemble.



Restitution de l'opéra HOME, écrit et joué par des élèves du collège des Lentillères.
© Julien Signard

L'intégration en France et l'apprentissage du français est une expérience complexe pour de nombreux jeunes, en fonction de leur parcours, de leur contexte d'arrivée, des traumatismes liés à leur migration, etc. Une enseignante du dispositif UPE2A en témoigne : « *O. est arrivée d'Ukraine il y a deux ans et demi, avec un départ précipité, elle a tout quitté du jour au lendemain. Jusqu'à aujourd'hui, elle ne parle pas encore français.* »

Quel rôle le spectacle vivant peut-il jouer dans la valorisation de la diversité des histoires et des parcours de vie ? La création artistique peut-elle être un facteur, voire un vecteur, de vivre-ensemble et d'intégration ? Comment imaginer et construire un espace où l'apprentissage de la langue devient un objectif joyeux ? Comment permettre à

tous les jeunes d'exister haut et fort, au-delà de la barrière linguistique qui empêche parfois de se révéler ? Comment favoriser des relations de solidarité et d'ouverture inter-classes et inter-disciplinaires ?

Ces questions ont été le point de départ de la construction d'une semaine d'ateliers artistiques auprès de trente-deux élèves du collège des Lentillères. Du 20 au 24 janvier 2025, les 6^e, 5^e et 4^e de l'option théâtre et les élèves du dispositif UPE2A se sont rencontrés et se sont découverts autour d'un enjeu collectif de taille : créer ensemble, en cinq jours, un opéra.

Les artistes d'opéra Omar Shahryar, Claire Tipy, Mimi Douilton et Ella Marchment, et les enseignantes Déborah Weider, Nadège Lemonnier, Dominique Guillaume ont fait

ce pari : associer différentes disciplines artistiques, créer un espace sécurisant, audacieux et créatif, pour permettre à tous de s'engager, de se dépasser, de s'affirmer, concrètement et pleinement. Le 24 janvier, les jeunes ont présenté leur travail devant une centaine de spectateurs à la Salle Devosge à Dijon. Beaucoup d'entre eux montaient sur scène pour la première fois ce soir-là.

S'intégrer, construire un sentiment d'appartenance, ce n'est pas juste apprendre une langue. C'est un processus beaucoup plus profond, beaucoup plus complexe - qui se concrétise de nombreuses manières. Nous en avons été témoins, quand C. a dit à son papa que « *c'est la première fois qu'il est content d'aller à l'école* ». Quand S. a demandé qu'on enregistre son texte sur son téléphone pour qu'il puisse s'entraîner à la maison. Quand M. a dit que « *c'est incroyable de connaître des personnes qui parlent autant de langues* ». Quand le papa de R. a pleuré à chaudes larmes en voyant sa fille sur scène. Quand O. a chanté et parlé, en ukrainien et en français, sur scène, devant cent personnes.

À la question « l'opéra peut-il contribuer à la concrétisation du vivre-ensemble ? », la réponse est oui, si le processus créatif est à l'image de la société qu'il souhaite défendre : généreuse, ouverte à l'autre, représentative de ses habitants dans leur singularité et leur diversité.

Ce projet a été réalisé dans le cadre du dispositif Starter du département de la Côte-d'Or et a reçu le soutien financier du FONJEP du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et des Tandems solidaires de la Région Bourgogne-Franche-Comté. La restitution a eu lieu dans la salle Devosge, prêtée gracieusement par la Ville de Dijon. ■

Par **Claire Tipy**, autrice de théâtre, Compagnie Rock Paper Scissors Theatre

✉ claire.tipy@gmail.com

🌐 <https://rps theatre.com/>

Et **Deborah Weider**, enseignante et responsable de l'option théâtre du Collège des Lentillères

✉ deborah.weider@ac-dijon.fr

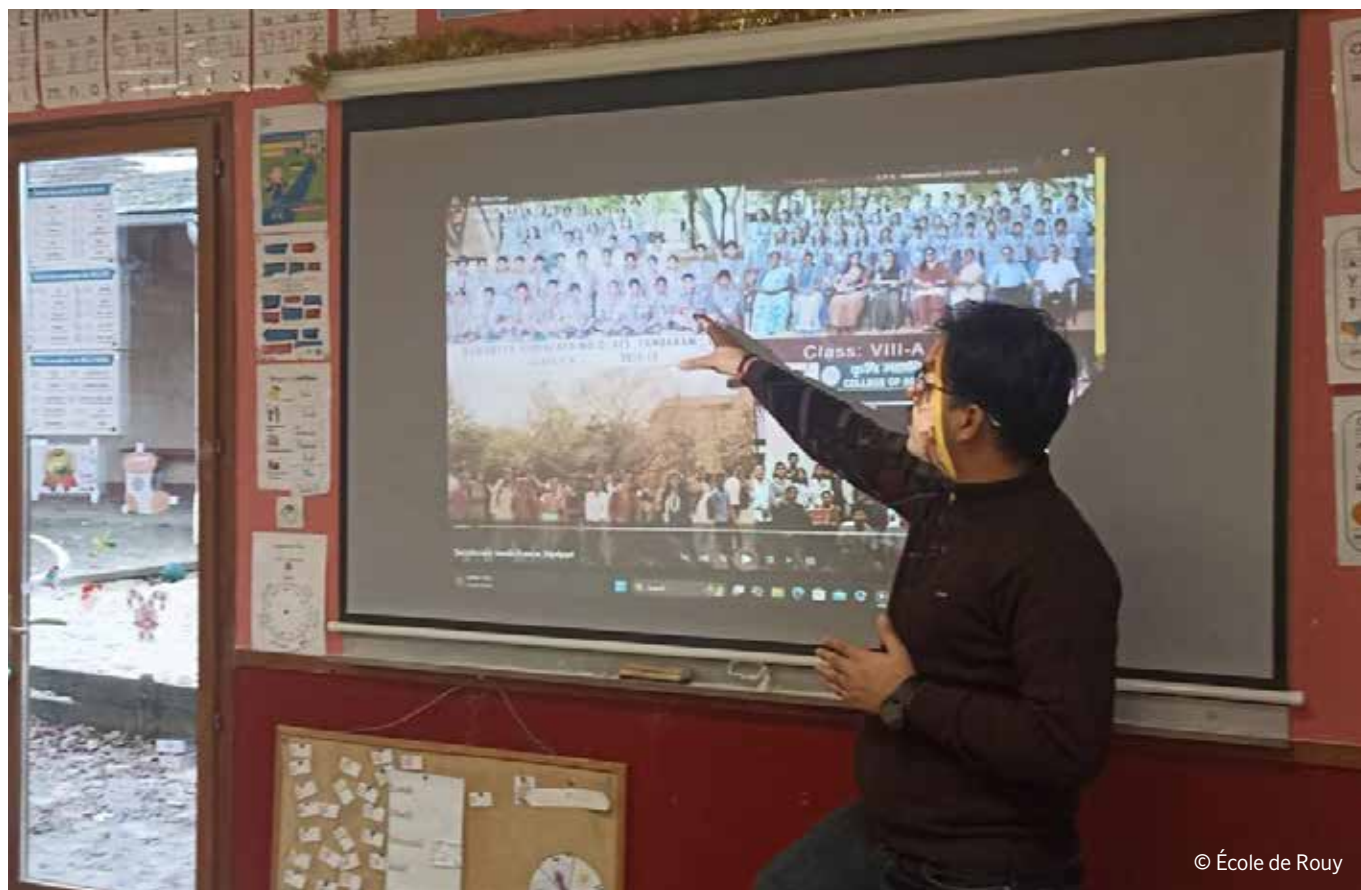
🌐 <https://clg-leslentilleres-dijon.eclat-bfc.fr/>



© Julien Signard

Anubhav, jeune Indien en Service Civique à l'école de Rouy

Arrivé d'Inde, Anubhav Singh Bhandari a 22 ans et est anglophone. Il a posé ses valises à l'école de Rouy dans la Nièvre pour une durée de 7 mois.



© École de Rouy

C'est le programme Territoires Volontaires, porté par France Volontaires et la Région Bourgogne-Franche-Comté, qui permet à ce jeune d'un pays étranger d'effectuer une mission de Service Civique en France, avec le soutien de BFC International.

Anubhav a rejoint l'école de Rouy, une structure rurale de trois classes, de la petite section de maternelle au CM2.

Il accompagne les élèves dans leurs activités quotidiennes d'apprentissage en communiquant en anglais.



© École de Rouy

L'ouverture sur le monde et l'éducation à la citoyenneté internationale font partie de ses missions. Il co-anime ainsi des séances de découverte sur son pays, sa culture, ses traditions. Un atelier culinaire a été réalisé à l'école. Les élèves ont ainsi pu réaliser des plats typiques indiens et se régaler. Anubhav nous fait découvrir également des jeux sportifs indiens comme le Kho Kho ou le Khobadi.

Durant la semaine des valeurs de la République, le thème de l'égalité filles-garçons en Inde et en France a été travaillé.

Anubhav nous a présenté un diaporama sur l'Inde et les élèves ont participé à différents ateliers et échanges sur ce thème.

La solidarité internationale est au cœur de ses missions et Anubhav a participé à notre projet « Un dessin contre la faim », avec la création de cartes et d'objets vendus lors de notre expo-vente solidaire qui a eu lieu le 17 février dernier à la cantine de l'école. ■

Par Lucie Darby, directrice de l'école de Rouy

✉ ec-el-rouy-58@ac-dijon.fr

🌐 <https://www.mairie-rouy.fr/ecole-0>



“



© École de Rouy

Anubhav Singh Bhandari, volontaire en Service Civique à l'école de Rouy

« Je participe à la vie de l'école en co-animant et en accompagnant l'équipe enseignante et les élèves.

Dernièrement, j'ai pu travailler sur le projet d'action contre la faim pour la récolte de fonds pour les enfants du Bangladesh.

Cette mission de Service Civique est une occasion pour moi de contribuer aux causes sociales et à la solidarité internationale tout en me plongeant dans le riche paysage culturel et éducatif de la France. »

”



© École de Rouy

De la Terre à la Table : un projet durable pour nourrir les élèves à Madagascar

L'association dijonnaise l'Espoir des Colibris s'engage dans un projet de solidarité à Madagascar, en collaboration avec Anja, un partenaire local passionné par la permaculture et l'environnement. Leur objectif : réhabiliter un puits afin de garantir un accès durable à l'eau, essentiel pour alimenter le jardin en permaculture créé par les élèves et Anja. Ce projet, face aux défis de sécheresse croissante et de réchauffement climatique, permettra à la communauté scolaire de gagner en autonomie.



L'école et le jardin en permaculture en cours.
© École Saint Juan de Basco à Manjakandriana

L'association l'Espoir des Colibris œuvre pour le développement durable à Madagascar, en soutenant des projets visant à renforcer l'autonomie des communautés face aux défis environnementaux. Ce projet, mené en collaboration avec l'école San Juan de Basco et le partenaire local Anja, vise à renforcer la résilience des communautés locales en créant un modèle d'autosuffisance alimentaire via l'agriculture durable. Madagascar, et particulièrement la région de Manjakandriana, est gravement touchée par les effets du réchauffement climatique. Le manque d'eau est un défi majeur : les sources se raréfient et les puits existants sont souvent en mauvais état, rendant difficile l'irrigation des terres et la gestion des projets agricoles. L'école San Juan de Basco souffre d'infrastructures insuffisantes pour garantir un accès stable à l'eau, nécessaire pour l'hygiène et l'irrigation du jardin pédagogique.

En collaboration avec Anja, un agriculteur local, l'école a lancé un projet de jardin en permaculture. Ce jardin a pour objectif de former les élèves aux pratiques agricoles durables tout en créant un modèle d'autosuffisance alimentaire. Les élèves apprennent à cultiver des produits frais pour nourrir la communauté scolaire. La ferme d'Anja à Ambohimanga sert d'exemple pour enseigner la rotation des cultures, la gestion de la biodiversité et l'utilisation efficace de l'eau. Ce projet représente une solution durable et pédagogique face aux défis alimentaires de la région.

L'accès stable à l'eau est crucial pour le succès du jardin. Le projet inclut la réhabilitation du puits existant, mais également un forage pour atteindre la nappe phréatique plus profonde. Une pompe manuelle sera ensuite installée pour garantir un accès à l'eau fiable, à la fois pour l'irrigation et les besoins quotidiens de l'école. De plus, la gestion partici-



Le puits en attente de réhabilitation.



Anja et les institutrices de l'école.



Les élèves et les premières récoltes.

© École Saint Juan de Basco à Manjakandriana

pative avec l'implication des parents d'élèves et d'Anja permettra de renforcer les compétences locales et l'autonomie du projet à long terme, tout en créant un sentiment de responsabilité collective vis-à-vis du projet.

L'un des aspects les plus marquants de ce projet est l'accent mis sur l'interculturalité et l'implication locale. L'association travaille en étroite collaboration avec Anja, les acteurs locaux, les élèves et le personnel de l'école. Des formations pratiques sur la permaculture, la gestion de l'eau et les techniques agricoles durables seront organisées, permettant à chacun de s'investir activement dans le projet.

Ce modèle d'autosuffisance alimentaire durable vise à améliorer la sécurité alimentaire tout en offrant une formation pratique sur les techniques agricoles respectueuses de l'environnement. À long terme, le jardin pourra nourrir les élèves et le personnel scolaire. La mise en place du forage, de la pompe manuelle et de la gestion participative de l'eau garantira un accès stable à cette ressource essentielle, contribuant à la pérennité du projet.

Ce projet vise à créer un modèle d'autosuffisance alimentaire durable, tout en formant les jeunes générations aux techniques agricoles respectueuses de l'environnement. Grâce à la gestion participative de l'eau et à l'autonomie alimentaire, l'école et la communauté renforceront leur résilience face aux crises climatiques. **Le projet représente un espoir pour l'avenir des élèves de Madagascar, en leur offrant des compétences précieuses tout en répondant aux enjeux environnementaux. ■**

Par Julie et Caroline Baudon, présidente et trésorière de l'association l'Espoir des Colibris

✉ lespoirdescolibris@gmail.com

🌐 <http://www.instagram.com/lespoirdescolibris?igsh=MTlyZmdtejlndG15cw==>



Une thérapie par le jeu pour les enfants malades

Le projet L'Arbre de Noël à l'Hôpital National Donka, organisé par LUDO ENFANTS, transforme l'expérience hospitalière des enfants malades en une opportunité de croissance et de soutien grâce à des animations ludiques et éducatives. Cette initiative unique, qui en est à sa deuxième édition, utilise le jeu comme thérapie pour faciliter la communication et dédramatiser les soins.



Depuis sa création, l'association LUDO ENFANTS s'efforce d'améliorer le bien-être social et mental des enfants malades grâce à des activités ludiques et éducatives. Le projet de l'Arbre de Noël au Centre Hospitalier Universitaire Donka de Conakry, en Guinée, incarne parfaitement cette mission. Cet événement festif et chaleureux, organisé pour la deuxième fois dans les services de la Pédiatrie, Néonatal et malnutrition, vise à transformer l'expérience hospitalière souvent anxiogène en une période de joie et d'apprentissage.

L'Arbre de Noël, richement décoré, devient un symbole de lumière et d'espoir pour les jeunes patients et leurs familles. Pendant cette période, l'hôpital se transforme en un lieu de célébration où le rire et la joie l'emportent sur la douleur et l'inquiétude. Les enfants participent à des ateliers de bricolage, à des animations culturelles, de clowns et d'humoristes, ainsi qu'à des jeux de société, conçus pour favoriser leur développement cognitif et social.

Le projet repose sur l'idée que le jeu peut être une thérapie efficace. En impliquant les enfants dans des activités ludiques, LUDO ENFANTS facilite la communication entre les jeunes patients, leurs familles, et les soignants. Ces moments de partage permettent de créer des liens et de dédramatiser les soins médicaux, rendant l'expérience hospitalière moins intimidante pour les enfants.

Les retours des familles et du personnel hospitalier sont extrêmement positifs. Les parents constatent une amélioration notable dans l'humeur et l'état émotionnel de leurs enfants. Les soignants, quant à eux, observent une meilleure coopération des jeunes patients pendant les traitements. La mise en place de cet environnement ludique et bienveillant contribue à une prise en charge plus holistique et humaine des enfants malades.



© LUDO ENFANTS

En outre, ce projet permet de renforcer les liens familiaux. Les parents sont invités à participer aux activités avec leurs enfants, prennent des photos auprès des sapins décorés, créant ainsi des souvenirs précieux et des moments de complicité. La présence des familles au cœur de l'événement souligne l'importance du soutien familial dans le processus de guérison et de bien-être des enfants.

LUDO ENFANTS s'appuie également sur la générosité des partenaires et des bénévoles pour mener à bien ce projet. Grâce à leur soutien, l'association peut offrir des cadeaux et des ressources pédagogiques aux enfants, rendant l'événement encore plus spécial et significatif.

En conclusion, l'Arbre de Noël à l'Hôpital National Donka dépasse le cadre d'une simple célébration pour devenir une initiative porteuse d'espoir et de guérison. En intégrant le jeu comme outil thérapeutique, cet événement transforme le quotidien des enfants hospitalisés en leur offrant des moments de joie et de réconfort. Il incarne pleinement la mission de LUDO ENFANTS : créer un environnement bienveillant où chaque enfant peut s'épanouir, malgré les défis de la maladie. Par cette action, LUDO ENFANTS démontre que la magie de Noël réside avant tout dans le pouvoir du partage et du soutien. ■



© LUDO ENFANTS

Par **Claire Plisson**, présidente de l'association LUDO ENFANTS

✉ contactludoenfants25@gmail.com

🌐 <https://ludoenfants.org/>



L'équipe technique de BFC International

DIRECTION



Ousmane Syll • Directeur (Besançon)
ousmane.syll@bfc-international.org
03 65 67 08 78 / 06 98 80 52 49



Benjamin Léger • Directeur adjoint (Dijon)
benjamin.leger@bfc-international.org
09 83 20 12 03 / 06 98 21 21 71



Cyrielle Feknous • Responsable de la communication (Besançon)
cyrielle.feknous@bfc-international.org
03 65 67 07 97 / 06 52 26 43 29



Bineta N'Doye • Chargée de communication en alternance (Besançon)
bineta.ndoye@bfc-international.org
03 65 67 07 97



Océane Donzé • Assistante de direction en alternance (Besançon)
oceane.donze@bfc-international.org
03 65 67 07 97



Pol Evrard • Chargé de mission Observatoire en alternance (Dijon)
pol.evrard@bfc-international.org
09 83 20 12 03

PÔLE MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE



Anna Barras • Responsable du pôle Mobilité européenne et internationale (Dijon)
anna.barras@bfc-international.org
09 83 20 12 03 / 07 66 72 37 38



Magali Hucbourg • Chargée de mission Mobilité européenne et internationale (Dijon)
magali.hucbourg@bfc-international.org
09 83 20 12 03 / 07 82 25 77 95



Amandine Feuillet • Chargée de mission Mobilité européenne et internationale (Dijon)
amandine.feuillet@bfc-international.org
09 83 20 12 03 / 07 49 20 85 59



Inès Loukili • Assistante de projets Mobilité européenne et Internationale en alternance (Dijon)
ines.loukili@bfc-international.org
09 83 20 12 03

PÔLE PROGRAMMES ET PARTENARIATS INTERNATIONAUX



Mélissa Rosier • Représentante du pôle Programmes et partenariats internationaux (Besançon)
melissa.rosier@bfc-international.org
03 65 67 07 97 / 06 95 88 40 02



Clara Aparicio Delgado • Chargée de mission Programmes et partenariats internationaux (Besançon)
clara.aparicio-delgado@bfc-international.org
03 65 67 07 97 / 07 49 15 03 78



Louis Octobon • Assistant de projets Programmes et partenariats internationaux en alternance (Besançon)
louis.octobon@bfc-international.org
03 65 67 07 97

Dans le cadre de projets de terrain, BFC International s'appuie sur des structures locales référentes dans les pays concernés.

PÔLE ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ MONDIALE



Floriana Soumaoro • Responsable du pôle Éducation à la citoyenneté mondiale (Dijon)
floriana.soumaoro@bfc-international.org
09 83 20 12 03 / 07 66 47 76 34



Manon Vérité • Chargée de mission Éducation à la citoyenneté mondiale (Dijon)
manon.verite@bfc-international.org
09 83 20 12 03 / 07 45 23 57 90



Fiona Meneghin • Chargée de mission Éducation à la citoyenneté mondiale (Dijon)
fiona.meneghin@bfc-international.org
09 83 20 12 03 / 07 67 41 51 86



Adèle Pretet • Assistante de projets Éducation à la citoyenneté mondiale en alternance (Dijon)
adele.pretet@bfc-international.org
09 83 20 12 03

ENSEIGNANTES DÉLÉGUÉES



Pauline Deyme • Enseignante déléguée (Dijon)
tandems.solidaires@bfc-international.org



Christelle Girardot • Enseignante déléguée (Besançon)
tandems.solidaires@bfc-international.org

Le Conseil d'administration de BFC International

COLLÈGE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET REGROUPEMENTS

PRÉSIDENTE



Liliane Lucchesi • Région Bourgogne-Franche-Comté

Conseillère régionale déléguée à la solidarité internationale, aux Objectifs de développement durable et à la mobilité internationale des jeunes

Suppléant : Patrick Molinoz, vice-président en charge des transitions numériques, de l'innovation, des politiques européennes, des actions internationales et de l'export



Lydie Pfander-Meny • Ville de Dijon

Adjointe déléguée aux relations internationales et aux Séniors, à la politique de l'âge

TRÉSORIER



Gilbert Darroux • Ville d'Autun

Conseiller municipal délégué à l'écologie et à la coopération décentralisée

Suppléante : Monique Gatier, adjointe déléguée aux Affaires sociales, à la coopération décentralisée et à la Politique des Quartiers



DÉLÉGUÉE À LA MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

Cathy Bugada • Ville d'Arbois

Adjointe en charge de la participation, de la citoyenneté et des associations



Philippe Alpy • Département du Doubs

Vice-président en charge du développement territorial, de l'attractivité et des affaires européennes et transfrontalières

Suppléante : Béatrix Loizon, vice-présidente en charge de la gestion et de la préservation du patrimoine naturel, de la transition climatique et du tourisme



Marie-France Bottarlini-Caputo • Pays de Montbéliard Agglomération (PMA)

Vice-présidente en charge du tourisme et des relations internationales

Suppléant : Éric Lancon, conseiller communautaire



Amandine Boujilil • Ville de Nevers

Adjointe déléguée à la proximité, la relation citoyenne et la cohésion sociale et première vice-présidente de Nevers Agglomération

Suppléante : Iris Gallois, adjointe déléguée à l'enfance, la jeunesse et l'éducation



Franck David • Département du Jura

Vice-président en charge des ressources et patrimoine naturels, eau, agriculture, forêt, laboratoire

Suppléante : Eloïse Schnelder, vice-présidente en charge de la politique aide aux territoires, contractualisation, affaires européennes et transfrontalières



Sadia Gharet • Ville de Beaçon

Adjointe déléguée aux relations internationales, à l'Europe, et à la coopération décentralisée

Suppléant : Nathan Sourisseau, conseiller municipal délégué à la coordination jeunesse



Vincent Guichard • Bibracte EPCC

Directeur général

Suppléant : Agathe Leriche-Maugis, chargée de médiation numérique et des partenariats éducatifs

COLLÈGE DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

VICE-PRÉSIDENTE



Natacha Lanaud-Lecomte • Région académique de Bourgogne-Franche-Comté

Déléguée régionale académique aux relations européennes, internationales et à la coopération

Suppléante : Géraldine Mazué, adjointe DRAREIC



Patrick Lauféron • Lycée Hilaire de Chardonnet

Proviseur

Suppléante : Denise Bousquet, responsable du Club Solidarité



Jan Siess • EPLEA Edgar Faure de Montmorot

Enseignant

Suppléante : Stéphanie Soulier-Bauland, enseignante

COLLÈGE DES ASSOCIATIONS

VICE-PRÉSIDENT

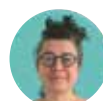


Yves Gaucher • LACIM du Sénonais

Président

Suppléante : Véronique Carrère, administratrice

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE À LA VIE ASSOCIATIVE



Anouk Michel • Solidarité Burkina

Secrétaire

Suppléant : Laurent Ladree, président

TRÉSORIÈRE ADJOINTE DÉLÉGUÉE AU PROJET COPRA NIGER



Blandine Morant • Euphorbe en Illabakan

Présidente

Suppléante : Emmanuelle Delbey, administratrice

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ AU FESTIVAL DES SOLIDARITÉS



Claude Vielix • Club UNESCO Dijon et environs

Président

Suppléante : Françoise Heurtaux, vice-présidente



Patrice Bernard • RéCiDev

Président

Suppléante : Pierrette Bournez, administratrice



Ludovic Buffavand • Fédération régionale des Maisons Familiales Rurales (FR-MFR)

Directeur

Suppléante : Nadine Jeannin, directrice de la MFR de Pouilly en Auxois



Antoine Filipek • United Schools

Président

Suppléant : Stéphane Ollagnier, directeur



Bernard Perrin • AFDI Bourgogne-Franche-Comté

Administrateur

Suppléant : Jérôme Chainard, administrateur



Hanène Sahtout • APPUIS

Présidente

Suppléant : Raphael Dupi, administrateur



Jean-Paul Sornay • Peuples Solidaires Jura

Président

Suppléante : Paule Petitjean, administratrice

COLLÈGE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

DÉLÉGUÉ AU PROJET COPRA SÉNÉGAL



Bernard Lacour • Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire

Président

Suppléant : Christophe Masson, responsable Coopération Internationale pour le Développement



Rejoignez la dynamique régionale en adhérant à votre réseau !

L'adhésion au réseau Bourgogne-Franche-Comté International est **ouverte à toutes les structures morales** (associations, collectivités territoriales, entreprises, institutions, établissements d'enseignements, établissements hospitaliers, chambres consulaires, etc.) **actives sur le territoire régional** et œuvrant dans les domaines de la coopération et de la solidarité internationale.

En rejoignant le réseau BFC International :

- › **Vous bénéficiez d'un accompagnement dans la durée** : l'équipe de BFC International vous accompagne à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de vos projets, au montage de dossiers de cofinancements, à la recherche de partenaires, etc.
- › **Vous pouvez solliciter des formations** : si vous identifiez des besoins de formation au sein de votre équipe salariée ou bénévole, l'équipe de BFC International intervient en fonction de vos attentes et de vos besoins.
- › **Vous avez accès à tous les outils et services de BFC International** : formations, ateliers, rencontres régionales, groupes de travail, ressources documentaires, etc.
- › **Votre structure n'est plus isolée et est représentée** : elle fait partie d'un réseau de proximité, donnant accès à des compétences et des contacts locaux et nationaux identifiés. Ses intérêts sont pris en compte par le réseau régional et défendus à toutes les échelles, nationales et européennes comprises.

› **Votre structure est mieux identifiée** : le réseau vous appuie dans la promotion et la valorisation de vos projets et vous pouvez solliciter la diffusion de vos initiatives sur les outils d'information et de communication de BFC International.

› **Votre structure est actrice du changement** : être membre donne la possibilité de participer aux choix des orientations du réseau.

› **Vous pouvez bénéficier de l'appui de volontaires** : dans le cadre du Service Civique ou du Corps européen de solidarité, BFC International met à disposition de votre structure des jeunes volontaires pour la mise en œuvre de mission d'intérêt général. Les structures adhérentes bénéficient notamment d'un soutien financier de 100 €/mois pour l'accueil de volontaires en Service Civique (locaux, internationaux ou en réciprocité).

+ d'infos : <https://bfc-international.org/>

Pour figurer sur le répertoire des acteurs de la coopération et de la solidarité internationale (ou pour mettre à jour les informations concernant votre structure), merci de renseigner notre questionnaire de recensement.

Interfaces n°12 • Mai 2025

Périodique de Bourgogne-Franche-Comté International

Directrice de publication : Liliane Lucchesi

Comité de rédaction : Cyrielle Feknous, Bineta N'Doye, Mélissa Rosier, Clara Aparicio Delgado, Benjamin Léger et Ousmane Syll

Création graphique et mise en page : Cyrielle Feknous

Avec la contribution de : Frédéric Cholé, Virginie Rouquette, Constance Lepaul, Christophe Masson, Franck David, Éloïse Schneider, Laurent Chabaud, Denise Bousquet, Charlotte Ané, Adrien Trouvadis, Lauren Burgevin, Yawo Sankardja, Esso Tcha-Kolowou, Cathy Bugada, Isabelle Arnould, Bertrand Plantevin, Florent Werguet, Josette-Alice Bos, les membres de l'Association Malienne de Dijon, Jocelyne Herbert-Thiombiano, Yves L'Hommee, Françoise L'Hommee, Dioyabidi Thiombiano, Marie-Thérèse Robert, Oumou Diallo, Lamine Traore, Dieynaba Baldé, le service Affaires européennes et rayonnement international de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Nathalie Monnet, Mariia Matokhniuk, Apolline Cox, Christian Jeantelet, Marie-Claire Orset, Patrick Molinoz, Pierre Micheletti, Véronique de Geoffroy, Jeanne Rabet, Claire Tipy, Deborah Weider, Lucie Darby, Anubhav Singh Bhandari, Julie Baudon, Caroline Baudon et Claire Plisson.

Imprimeur : SIMON Graphic
ZI Noirichaud - 25 290 Ornans

Numéro tiré à 500 exemplaires sur papier recyclé à 57 %, certifié FSC mixte.

ISSN : 2609-2778

Crédit photos : Pexels.com / Flaticon.com / Shutterstock.com / Unsplash.com / BFC International / Photos transmises par les contributeurs et contributrices.

Photo de couverture : Shelby Murphy Figueroa / Unsplash

Les points de vue défendus dans ce périodique n'engagent que leurs auteurs.

Numéro réalisé avec le soutien de La Guilde, l'Agence Française de Développement (AFD) et la CIRMA.



Contacts :

Site de Besançon (siège social) : 6B rue Paul Pesty
25 000 Besançon

☎ 03 65 67 07 97

Site de Dijon : 85 avenue du Lac - Bâtiment Anjou (1^{er} étage)
21 000 Dijon

☎ 09 83 20 12 03

✉ contact@bfc-international.org

🌐 <https://bfc-international.org/> • <https://bfc-burkina.org/>

Suivez-nous sur les réseaux :



109 ASSOCIATIONS : **[A]** Avenir de l'Environnement (ADE France), Afriq'Energies Gravier Blancs, Afrique 70, Agir Solidarité Franche-Comté (Agir SFC), Agriculteurs français et développement international - Bourgogne Franche-Comté (AFDI BFC), Agronomes et vétérinaire sans frontières (AVSF), Aide aux enfants de la francophonie (AEF), Aide Scolaire et Professionnelle au Cameroun (ASPAUC), AMADEA - Enfance et développement à Madagascar - Comité Franche-Comté, Apprentis Orphelins d'Afrique (AOA), Appui à la Jeunesse Congolaise, Arts Tourisme et Développement France (Artoudé), Association AUTUNOIS MORVAN - DEVELOPPEMENT FORMATION (AMDF), Association de Coopération Bourgogne Faso (BOFA), Association de Solidarité avec les Villages du Cameroun (ASVC), Association des burkinabè de Bourgogne (ABB), Association des lycéens étudiants stagiaires et apprentis du lycée professionnel agricole de Tournus (ALESA), Association internationale pour le développement rural en Afrique (AIDRA), Association Jeunes Citoyens 70 (AJC 70), Association Malienne de Dijon (AMD), Association Phoenix, Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne Besançon (ATTAC Besançon), Association pour le Développement de Ganguel Soulé (ADG), Association Pour Promouvoir et Unifier les Initiatives Solidaires (APPUIS), Association Solidarité Douroula (ASD), Association toulonnaise d'aide au cercle d'Anderamboukane (ATACAM), Association VINCA Ukraine, Avenir des Jeunes Filles de Dapaong (AJFD) **[B]** Bénin Projects, Benkadi Joie-Production **[C]** CCFD Terre Solidaire Bourgogne-Franche-Comté, Centrafrique Sans Frontières (CFS), Centre Africain de Complémentarité scolaire, universitaire et de promotion France (CAC SUP), Centre Francophonie de Bourgogne (CFB), Cinécyclo, Club Unesco Dijon et environs, CNEAP Bourgogne-Franche-Comté, Collectif Afrique Sahel Entraide (CASE), Collectif chalonnais pour la solidarité internationale, Comité de jumelage Arbois Vignes et Village (CJAVV), Creusot Bourgogne Solidarité Sahel Niger (CBSSN) **[D]** Diin Lama France (DLF) **[E]** Eau Pied des Collines au Bénin (EPDCB), Eau Soleil Bourgogne-Franche-Comté (ES BFC), Électriciens Sans Frontières - Délégation de Bourgogne-Franche-Comté (ESF BFC), Elihya Na Bisso, Enfants du désert, Entreprises - Collectivités territoriales - Insertion (ECTI), ESN Besançon, Espace Baudelaire - Maison d'éducation populaire, Euphorbe en Illabakan **[F]** Fédération Régionale des MFR de Bourgogne Franche-Comté (FR - MFR BFC), Foyer rural de grand secteur Clunisois (FRGSC), Franche-Comté Boussole, Franche-Sylvanie **[G]** Grandir au Sénégal, Groupement des Éducateurs Sans Frontières Bourgogne-Franche-Comté (GREF BFC) **[H]** Halte Discriminations **[J]** Jumelage et Rencontres pour l'Entraide Médicale Internationale (JEREMI) **[L]** La Brassée, La Cimade Franche-Comté-Bourgogne, La Croix du Sud - CHAKANA, La Teranga de Dijon, La Voix du Sapin, LACIM du Sénonais, LACIM Le Creusot, LACIM Toucy, Léo Lagrange Centre-Est Besançon, Les amis d'HAMAP Bourgogne-Franche-Comté, Les enfants du Oualo, Ludo Enfants **[M]** Magna Vox, Maison Des Étangs - Cpie Bresse Du Jura, Maison des jumelages et de la francophonie d'Auxerre, Miroirs du Monde, Mission locale rurale de l'Arrondissement de Beaune **[N]** Nièvre Sans Frontière **[O]** Objectif Égalité, Oikocredit Franche-Comté-Bourgogne, OXFAM France - Délégation de Côte d'Or **[P]** Palestine Amitié, 818 Papillon Rouge, Peuples solidaires Doubs, Peuples Solidaires Givry, Peuples Solidaires Jura, Pour Oublier la Misère (POM) **[R]** RéCiDev, Réseau des Grands Sites de France (RGSF) **[S]** Service Fraternel d'Entraide (SFE), Solidarité Agboville Côte d'Ivoire (SACI), Solidarité Baskouré, Solidarité Burkina (21), Solidarité Enfance Cameroun (SOLENCA) **[T]** Tadhaltte, TEMECO, Thalia, Ici et Maintenant, Thanaka, TIDAWT - Atelier musique solidaire au Niger, Trajectoire Ressources **[U]** UFCV - Délégation régionale Bourgogne-Franche-Comté, Un Pont pour Un Puits (UPPUP), United Schools **[V]** Vesoul Sans Frontières (VSF), VIADANSE - Centre chorégraphique national de Bourgogne-Franche-Comté à Belfort **[Y]** Y a de l'électricité dans l'air **[Z]** ZAATOT, Zéro Déchet Vesoul.

21 COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET REGROUPEMENTS : **[C]** Communauté de Communes du Pays de Lure, Commune de Sampigny-lès-Maranges **[D]** Département de Saône-et-Loire, Département du Doubs, Département du Jura, Département du Territoire de Belfort **[E]** EPCC Bibracte, EPCC Cité du Mot de la Charité-sur-Loire **[P]** Pays de Montbéliard Agglomération **[R]** Région Bourgogne-Franche-Comté **[S]** Syndicat des eaux et de services Auxois-Morvan (SESAM), Syndicat mixte de Besançon et sa région pour le traitement des déchets (SYBERT) **[V]** Ville d'Arbois, Ville d'Autun, Ville de Belfort, Ville de Besançon, Ville de Dijon, Ville de Joigny, Ville de Longvic, Ville de Nevers, Ville du Creusot

9 INSTITUTIONS : **[C]** Collège André Malraux de Pontarlier, Collège Carnot Dijon **[E]** École maternelle d'Épervans « Ma petite planète » **[L]** Lycée Agricole de Fontaines, Lycée Agricole de Montmorot, Lycée Hilaire de Chardonnet **[R]** Rectorat de l'Académie de Besançon, Rectorat de l'Académie de Dijon **[U]** Université de Technologie de Belfort Montbéliard (UTBM).

1 ACTEUR ÉCONOMIQUE : Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire (CA 71).

NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET FINANCIERS

